



Nivigne et Suran

Bulletin municipal N°2

Édition 2018

Edito

Nouvelle édition de notre bulletin municipal, le 2^e pour la commune nouvelle.

Dans ces quelques pages, vous trouverez de l'information communale, un zoom sur les associations qui font vivre notre commune, des initiatives locales, des infos utiles, un flash sportif, une page état civil et l'agenda 2018.

Le challenge 2017 pour la commission communication a été la création de notre nouveau site internet. Pour cela, nous avons fait appel à une entreprise locale, Cortexlabs. Ce nouveau site, nous l'imaginions dynamique mais aussi utile, accessible, fiable, visible, utilisable, séduisant, actualisé. Pour que notre site vive, une sous-commission "Site internet" va être mis en place rapidement pour gérer essentiellement la mise à jour de ce nouvel outil de communication.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore découvert, rendez-vous sur www.nivigne-et-suran.fr La commune possède également une page Facebook : "Commune de Nivigne et Suran".

Communiquer, transmettre un maximum d'informations, un rôle que la commission communication s'efforce de tenir ; pour cela, votre contribution peut nous être très utile : collecte d'informations etc...

Si vous avez des compétences, si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre la commission.

**Nadine Pollet et les membres de la
commission communication**

Sommaire

p. 3	Le mot du maire
p. 4.....	Informations communales
p. 30....	Dossier : l'eau à Nivigne et Suran
p. 38.....	Vie associative
p. 50.....	Initiatives locales
p. 56.....	Graines de champions
p. 58.....	Vie économique locale
p. 60.....	État civil 2017
p. 62.....	Infos pratiques
p. 64.....	Agenda 2018

Crédits photos : Nadine POLLET, Nathalie VUILLOT-MASA, Olivier BERNARD-PHILIBERT, Jean-Paul ROCHON, Jean-Marc BRAEMER (dont la couverture), Corinne BERNIGAUD, Sandrine LECORNEY.

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Nadine Pollet, Sonia Dubois, Jean-Paul Poncet, Corinne Bernigaud, Nathalie Prin, Jean-Jacques Laurent, Bernard Prin, Michel Rude, Jean-Marc Braemer, Sandrine Lecorney.

Parution : décembre 2017
Achévé d'imprimer en France
par Ain'Prim Offset 01960 Péronnas
Imprimerie écoresponsable
Création et mise en page :
PopcOrn // Design graphique
Nivigne et Suran
06 63 90 45 48 - popcorn01@orange.fr

Le mot du maire



Depuis la mise en route de notre nouvelle commune, les défis sont quotidiens, tant pour les agents que les élus. Le fonctionnement de notre secrétariat de Mairie en particulier a été très impacté et beaucoup d'efforts et de persévérance ont été nécessaires pour gérer la partie administrative. Malgré quelques perturbations certes, nous nous efforçons de garantir aux habitants de Nivigne et Suran le meilleur service public.

Notre nouvelle communauté d'agglomération (CA3B) fonctionne également depuis début 2017.

Le Syndicat du Suran (SMISA) est dissout et dès le 1^{er} janvier 2018, le nouveau grand Syndicat de la Rivière d'Ain et de ses Affluents (SR3A) prendra le relais pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Cette nouvelle organisation de no-

tre territoire est déstabilisante et génère des interrogations et des craintes.

Dans ce contexte particulier où les équipes sont "remaniées", où les missions sont redistribuées, nous devons apprendre à nous connaître et créer un espace de confiance pour accompagner ces changements en construisant le lien et la proximité nécessaires avec notre territoire et ses habitants.

Des travaux importants se sont déroulés tout au long de cette année :

- le chantier du quartier du "Pré du Moulin" dont la livraison est prévue pour le premier semestre 2018,
- les travaux de mise en séparatif du réseau assainissement au sud du bourg de Chavannes qui ont duré 8 mois,
- le remplacement des conduites d'eau potable sur ce même secteur avec le renforcement de la défense incendie,
- la réfection des voiries des rues éventrées et du chemin du "Raisonnier",
- la réalisation de l'artère conduisant la fibre optique de Dhuys à Germagnat,
- les chantiers conduits par la SEMCODA dans l'immeuble des "Remparts" et la réhabilitation de la maison "Lili".

La persistance de la sécheresse a réduit le débit de la source qui alimente Germagnat, Lassera,

Toulangeon et La Chanaz en eau potable. Un approvisionnement des réservoirs par camion citerne a été nécessaire à plusieurs reprises. Je tiens à exprimer tout notre reconnaissance aux élus dont la réactivité a permis d'assurer la continuité du service.

Je renouvelle notre reconnaissance également à celles et ceux qui s'investissent pour faire vivre notre commune en particulier dans nos associations culturelles, scolaires, sociales, sportives. Bravo aux comités d'animation pour l'organisation des manifestations, bravo aux bénévoles du fleurissement qui embellissent nos villages, merci à nos pompiers...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans nos collectivités. Cette prescription exige un effort supplémentaire de tous pour entretenir les abords de son domicile. Nous comptons sur votre implication.

La rénovation de la salle polyvalente de Chavannes est programmée pour 2018, malgré un retard dans la consultation des entreprises du fait de la défaillance d'un cabinet d'étude. La location de notre salle est interrompue et l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra se réaliser cette année, faute de pouvoir vous accueillir dans une salle suffisamment grande et sécurisée.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2018 !

Bernard Prin
Maire de Nivigne et Suran

Assainissement

Le passé

Depuis plusieurs années, les municipalités successives ont pris en compte l'impact environnemental de leurs rejets ménagers sur l'environnement, en particulier les eaux usées.

En effet, en 2004, sur le village de Chavannes, une nouvelle station d'épuration a vu le jour, plus adaptée aux nouvelles normes et à une population en constante évolution. Le hameau de Corcelles fut ainsi raccordé. Quelques années plus tard, le village de Chavuisiat le Grand voit son réseau mis en séparatif (EU ; EP) ainsi que la construction d'une station d'épuration sur lit de roseaux.



Le présent

En 2015, une étude de faisabilité de séparatif des effluents sur la partie sud du village de Chavannes a été lancée. Après avoir réglé les différents aspects techniques et financiers, la réalisation de ce projet a débuté au mois de février 2017 pour une période de 8 mois.

Ces travaux ont coïncidé avec le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable menée par le syndicat des eaux Ain Suran Revermont. En parallèle, la réfection d'une partie des voies a été effectuée par la communauté d'agglomération (CA3B).

Une fois ces travaux terminés, les propriétaires d'un bien immobilier situé dans la zone de mise en séparatif doivent, dans les deux ans, se raccorder aux réseaux EU et EP, conformément à l'article L1331-1 du code de la santé publique. Passé ce délai, la municipalité pourra appliquer des pénalités financières. Vous pouvez contacter vos élus en cas de difficultés. Profitant de la présence de l'entreprise SNTP, plusieurs devis ont été déjà réalisés. Pour le raccordement, une demande en mairie est indispensable. Les travaux seront contrôlés par l'autorité communale avant fermeture des tranchées.

La mise en séparatif des effluents ménagers a un impact direct sur les performances de notre station d'épuration et diminue le rejet dans le milieu naturel des eaux usées, c'est-à-dire le Suran.



Malgré les désagréments occasionnés par les engins, les tranchées et le bruit, les habitants du village de Chavannes ont pris conscience de l'utilité de cette opération et ont facilité le plus possible le travail de l'entreprise SNTP pour un résultat plus que satisfaisant.

Le futur

Le conseil municipal du 19 septembre 2017 a autorisé le maire à lancer rapidement l'étude d'une tranche de travaux complémentaires sur le hameau de Chavannes pour l'année 2018/2019.

Les hameaux de Dhuys et du Clapay auront besoin, dans les années à venir, d'une amélioration de leurs dispositifs d'assainissement. En principe, les compétences eau potable et assainissement reviendront dès le 1^{er} janvier 2019 sous la responsabilité de CA3B, à qui la commune transfère les budgets ainsi que les équipements et leur maintenance.

Conclusion

Quel que soit le dispositif d'assainissement collectif ou autonome utilisé, la protection de l'environnement est l'affaire de tous. L'augmentation de la population dans nos communes aura une incidence sur la qualité de l'eau potable ainsi que sur les cours d'eau dans les années à venir. Les mesures considérables prises aujourd'hui, le coût et les désagréments permettront de sauvegarder la qualité de vie dans notre belle vallée du Suran.

BRÈVE

RÉSEAUX D'EAU

Cette année, le remplacement des conduites d'eau potable s'est poursuivi à Chavannes, en parallèle avec la mise en séparatif eaux usées-eaux pluviales.

Les travaux se sont achevés fin octobre 2017.

Un problème d'insuffisance d'eau sur la source de la Sablière a rendu obligatoires des mesures de restriction d'eau pour Germagnat, Lasserat, Toulangeon et La Chanaz.

La livraison par camion-citerne de 160 m³ à quatre reprises pour alimenter les deux réservoirs s'est avérée nécessaire, et la pérennité de notre source nous inquiète.

Dans l'Ain, un déficit de pluviométrie de 40% a été enregistré depuis septembre 2016, ce qui explique une partie de cette pénurie.

Jean-Paul Rochon



Voirie

Elagage, entretien abords des propriétés privées...

Nous sommes régulièrement interpellés pour des réalisations d'élagage ou d'entretien de haies, bois, bosquets situés aux abords des voies communales ou intercommunales.

La municipalité réalise un effort conséquent dans ce domaine et le temps passé à ce travail par l'agent communal est très important, au détriment d'ailleurs d'autres tâches, ce que certains de nos administrés ne manquent pas de nous reprocher. Rappelons que pour notre nouvelle commune, ce sont environ 36 km de voies goudronnées à entretenir plusieurs fois par an et de multiples chemins ruraux ou de dessertes, soit une centaine de kilomètres environ. Ces chiffres donnent la mesure du travail à accomplir et signifie également que des arbitrages doivent être faits quant à la hiérarchisation des voies selon leur utilité et leur utilisation.

Rappel aux propriétaires riverains de voies publiques, places... : les arbres et haies en bordure plantés sur des propriétés privées ne doivent pas empiéter sur les parties publiques. Il est de la responsabilité des propriétaires de faire le nécessaire pour contenir leur végétation.

Si cela n'est pas respecté, la commune peut faire réaliser les travaux d'entretien par une entreprise et facturer la prestation aux propriétaires.

Nous souhaitons avant tout alerter et susciter une prise de conscience de chacun. La collectivité ne s'en portera que mieux.

Travaux voirie en 2017

L'enrobé posé dans les rues du Moulin et des Deux Tours : un découpage de la chaussée s'est avéré indispensable pour redescendre le niveau de l'enrobé et un profilage de la chaussée pour évacuer les eaux de ruissellement dans les grilles prévues à cet effet. La société COLAS a été chargée de ces travaux par CA3B. Sachant que les eaux pluviales et des toitures sont collectées dans les regards installés lors des travaux d'assainissement (séparatif eaux usées et eaux pluviales) réalisés courant 2017.

Les voies communales hors agglo demandent une charge de travail importante en heures d'épaveuse pour les maintenir propres.

Jean-Paul Rochon

CA3B – Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

Notre nouvelle grande agglo (CA3B) fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2017.

Il s'agit d'un projet ambitieux et de long terme. Ici encore, il n'y a pas eu de perturbation dans le secteur public rendu aux habitants.

Parmi les multiples décisions, l'accès pour tous les enfants de CE1 à la piscine pour apprendre à nager, avec prise en charge du transport par CA3B. L'année prochaine, ce sont les élèves de CM1 qui en bénéficieront. Cela démontre la résonnance d'une organisation à l'échelle d'un grand territoire.

Les services "Droit aux sols" de CA3B instruisent depuis le mois de juin nos documents d'urbanisme en lieu et place des services de l'état (DDT).

Pour faciliter le fonctionnement des services, ce grand territoire est découpé en quatre pôles terri-

toriaux. Notre pôle, nommé Bresse Revermont, est issu de la réunion des anciennes communautés de communes de Treffort en Revermont et du Canton de Coligny. Son siège est situé à Val Revermont.

Le pôle assure des missions de proximité (collectes de déchets, assainissement non collectif, voirie, animations culturelles) avec un directeur, 4 techniciens, une animatrice culturelle et une secrétaire à mi-temps.

Le pôle gère également les 4 équipements petite enfance qui emploient 31 agents : crèche Pom'Cannelle à Saint-Etienne-du-Bois, micro-crèche Car'hibou à Domsure, crèche/multi-accueil Caram'bole à Béný, ainsi que le RAM (Relais Assistante Maternelle) à Val Revermont.

Alain Binard

Réinsertion de détenus en fin de peine, notre Commune s'engage de nouveau

Notre commune a signé, pour l'année 2017, une convention avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Ain (SPIP) pour l'emploi de personnes placées sous main de justice.

Elles sont recrutées par le Groupe pour l'Emploi des Probationnaires (GREP), une association qui travaille en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle des Sardières (CFPPA).

Le but est de sensibiliser les employeurs à la cause des probationnaires et les mobiliser vers

l'insertion professionnelle.

Le service est conduit au bénéfice des détenus en semi-liberté, avec le concours financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la direction régionale des services pénitentiaires et le SPIP de l'Ain.

Cette année, nous leur avons confié l'entretien des espaces verts et des abords (berges du Suran, haies...) du camping municipal, ainsi qu'à proximité du Suran à Lassera et le débroussaillage des abords des réservoirs de La Chanaz.

Les chantiers sont réalisés à titre gracieux, notre collectivité a pris en charge les repas des probationnaires et encadrants ainsi que le carburant pour le matériel agricole (tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses...).

Nous avons apprécié le travail réalisé par l'équipe conduite par M. Girard, encadrant.

Nous songeons d'ores et déjà à renouveler cette expérience si ces contrats perdurent.

Bernard Prin

BRÈVE

SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal du 19 septembre 2017 a donné l'accord pour le lancement de la consultation des marchés publics.

Ce dossier a pris du retard à cause de la défaillance du cabinet d'études responsable de la rédaction du cahier des charges pour les lots plomberie et électricité.

Ce contre-temps repousse d'ores et déjà le début des travaux de quelques mois...

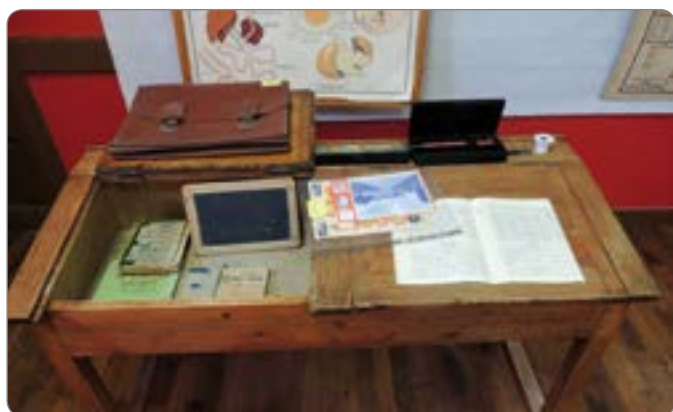
Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Les journées du patrimoine

Les 16 et 17 septembre, la commission Culture, Tourisme et Patrimoine a exposé, lors des journées européennes du patrimoine, "une histoire des écoles de notre village".

Celle-ci fut composée en 3 parties :

- les grandes lois nationales sur l'éducation,
- l'historique de l'école de Chavannes-sur-Suran et des classes uniques de Germagnat et Chavauissiat le Grand,
- le tout agrémenté de plans et cartes prêtés par les archives des villages historiques, des photos de classes ainsi que divers matériels d'écoliers et d'instituteurs prêtés par deux personnes de Germagnat (Nicole Dupré et Liliane Chanel) : table d'écolier, plumiers, cartable ainsi que de nombreux documents écrits tels que cahiers scolaires et livres d'étude.



Chaque visiteur pouvait ainsi rechercher un aïeul ou une personne connue, ainsi qu'observer les difficultés des écritures et différents cours.



De plus, le samedi après-midi fut organisée une dictée d'entrée en 6^e à laquelle un groupe de jeunes et moins jeunes s'est prêté de bon cœur. Elle fut suivie d'un problème de mathématiques où la compréhension de l'énoncé était aussi importante que les calculs. Enfin, les deux églises, St Pierre à Chavannes et St Germain à Germagnat, furent ouvertes durant ces deux jours et des visites guidées furent proposées.

La fréquentation de ces journées nous incite à continuer vers de nouveaux projets permettant aux habitants de notre commune de découvrir encore un peu plus l'histoire de notre village.

Véronique Perraud

Commission Culture, Tourisme et Patrimoine (suite)

La Voie des Colporteurs

Lors de la dernière semaine du mois d'août, notre vallée du Revermont fut traversée, transformée, transportée par le festival de la Voie des Colporteurs. Un festival proposé par les associations Roue d'Âne, La Fabrique du Revermont, la Cie les Affabulateurs et la Tribu du Trad.



A Nivigne, c'est le vendredi 1^{er} septembre que nous avons eu la joie d'accueillir tout ce petit monde pour une journée de festivités, ateliers, jeux et une soirée de cirque, musique et théâtre avec la Cie FilyFolia dans une salle des fêtes archi comble, puis un voyage sonore avec le groupe Tribu'Terre.

Nous remercions les Colporteurs d'avoir choisi Nivigne et Suran comme village étape, tous les bénévoles qui ont fait que cette aventure soit possible, ainsi que les habitants qui ont hébergé les colporteurs pour une nuit.

Et nous attendons avec impatience la prochaine édition...



Les fêtes de villages

Pour la deuxième année consécutive, la commission a souhaité s'associer au comité d'animation de Chavannes afin de proposer des spectacles lors de la fête de la St Pierre le dimanche 25 juin. Ainsi, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir Sandrine Brun de la compagnie les Z'allumés d'Eric Blanc pour son spectacle "Sandrine dans tous ses états". Un grand merci à elle et à la bonne humeur que son jeu et ses sketches nous ont procuré.



Puis les plus jeunes ont pu assister à un spectacle musical et haut en couleurs, "Barbaboum, la boum des enfants", de la compagnie L'escargot de Nuit. Enfants et parents ont beaucoup apprécié ce moment.



Samedi 8 juillet, la commission a également souhaité participer à la fête de Germagnat, où nous avons pu écouter des reprises très rock du groupe Rock Trip.

Camping municipal

Saison 2017 : 2051 nuitées, une dizaine de nationalités différentes, une recette de 8600€. La saison camping dure 5 mois, du 1^{er} mai au 30 septembre.

Cette saison a été particulièrement bonne au niveau résultat, mais pas sans quelques difficultés. Les soucis techniques au moment de la remise en eau et l'invasion de la pyrale du buis ont engendré quelques soucis au niveau du bloc sanitaire. De plus, l'indiscipline de certains campeurs a occasionné quelques désagréments, et il a fallu une bonne rigueur pour gérer tout cela.

Cette année, nous avons accueilli 2 camps d'enfants courant juillet, ce qui représentait une trentaine de personnes par session. Ils ont occupé l'emplacement des groupes.

L'aire de vidange des camping-cars fonctionne bien et de plus en plus de camping-caristes s'arrêtent sur notre commune.

Pour la prochaine saison, si le conseil municipal décide d'ouvrir le camping pour une nouvelle saison, des aménagements seront à prévoir : changement de la chaudière, mise en place d'un chalet accueil et d'autres idées sont à peaufiner pour améliorer la qualité de nos services. Nous tenions à remercier Mélanie Bruyère pour son investissement sans faille et son professionnalisme, Yannick Giannoni et les élus qui nous ont épaulés dans les moments difficiles de cette saison.

Nadine Pollet



Commission Culture, Tourisme et Patrimoine (suite)

La médiathèque

Pour sa deuxième année de fonctionnement, la médiathèque a pu proposer à ses lecteurs, dont le nombre ne cesse de croître depuis l'ouverture en janvier 2016, de nombreuses animations.

Nous avons accueilli cette année plusieurs auteurs pour des séances de dédicaces : Eline Coves le 28 janvier, Roland Fuentes le 11 février, Gérard Borrel le 25 mars, François Deloge le 31 mars. Nous sommes toujours enchantés de pouvoir recevoir des auteurs pour des moments d'échange autour de leur travail et de leurs ouvrages.



Eline Coves



Gérard Borrel

Le lancement de saison 2017-2018 a été l'occasion d'inaugurer l'exposition de Marylin Monard sur les animaux. Nous la remercions vivement d'avoir accepté une nouvelle fois de nous prêter certains de ses magnifiques tableaux ; son travail avait déjà ravi les visiteurs au mois de juillet lors de notre table thématique consacrée aux voyages.



Des tables thématiques et des lectures de contes suivies d'ateliers créatifs ou de goûters ont également égayé la médiathèque tout au long de l'année à Halloween, à Noël, pour le carnaval, à Pâques...



La fin 2017 a été marquée par la participation de la médiathèque à l'action "Interlignes justice/justices : 3 mois dans les bibliothèques de l'Ain" de la bibliothèque départementale de l'Ain, service du Conseil départemental de l'Ain. Nous avons ainsi pu proposer aux jeunes un atelier "police scientifique" le mercredi 18 octobre, à tous les lecteurs un Cluedo géant inter-bibliothèques et une exposition "Derrière les barreaux" au mois de novembre.



Nous remercions tous les bibliothécaires volontaires qui permettent à la médiathèque d'être un lieu agréable et accueillant en tenant les permanences, gérant le fonds documentaire, organisant les animations, recevant toutes les classes de l'école. Et si vous souhaitez rejoindre cette équipe formidable... contactez-nous, nous avons besoin de vous !

**Céline Helleringer
et Virginie Meuzy**

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Programme 2018 de la médiathèque :

Heures du Conte

- Le 28 mars à partir de 15h30 : **"Pâques"** avec un atelier créatif
- Le 7 juillet à partir de 9h30 : **"L'été"** avec un goûter

Conte avec les nounous : date à définir
Intervention d'un conteur : date à définir

Dédicaces d'auteurs

- **Martial VICTORAIN** :
le 3 février de 9h30 à 12h30
- **Roland FUENTES** :
le 3 mars de 9h30 à 12h30

Semaine "dons de livres" : du 21 au 28 avril

Tables thématiques

- Du 4 décembre 2017 au 2 janvier 2018 : **"Noël"**
- Du 5 au 17 février : **"Le jardin dans tous ses états"**
- Du 5 au 17 mars : **"La cuisine autour du monde"**
- Du 26 mars au 7 avril : **"Pâques"**
- Du 2 au 16 juillet : **"Voyage"** avec une exposition de Monard.

Autres animations

- Mars : séance de cinéma
"La fête du court métrage"
- Du 2 au 26 mai :
"Le mois des coups de coeur".
Clôture le 26 mai autour d'un café.
- Juin : moment **jeux de société**.

Eco-quartier, Pré du Moulin

Le chantier du quartier du Pré du Moulin avance rapidement. Sa livraison est prévue dès ce printemps 2018.

La maison du Moulin proposera six appartements privatifs adaptés spécifiquement aux besoins des personnes âgées au cœur de l'éco-quartier.

La mairie de Nivigne et Suran enregistrera les demandes de candidature, et une commission d'attribution, composée d'un représentant de Bourg-Habitat, de la commune et de l'ADMR, vérifiera l'adéquation au projet de vie proposé.



NOUVEAU !

LA MAISON DU MOULIN

6 appartements privés
adaptés spécifiquement
aux besoins des **personnes âgées**

au cœur de l'éco-quartier
de Nivigne-et-Suran

Logements
disponibles
en location
début 2018

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ESPACES COMMUNS ET ANIMATIONS COLLECTIVES
À DEUX PAS DES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

PLUS QU'UN SIMPLE LOGEMENT... UN VÉRITABLE PROJET DE VIE

Renseignements auprès de la Mairie de Nivigne-et-Suran
Tél. : **04 74 51 70 52**

AUTONOMIE - PROXIMITÉ - CONVIVIALITÉ - SÉRÉNITÉ - CONFORT
PARTAGE - LIBERTÉ - ACCOMPAGNEMENT - SOLIDARITÉ - MIXITÉ

UN PROJET PARTENARIAL AMBITIEUX ET INNOVANT

Le projet de la Maison du Moulin est porté par la commune de Nivigne-et-Suran, en partenariat avec Bourg Habitat et l'ADMR des 2 Vallées.

Né d'une réelle volonté communale, il a été retenu dans le cadre de l'appel à projets Haissor (Habitat Intégré Service Solidaire Regroupé) lancé en 2013 par le Conseil départemental de l'Ain.



Articulé autour de 5 ou 6 logements, les programmes « Haissor » constituent aujourd'hui une véritable alternative pour les personnes âgées, entre domicile « traditionnel » et établissement médicalisé.



Renseignez-vous auprès de
la Mairie de Nivigne-et-Suran
Tél. : **04 74 51 70 52**

La Maison du Moulin ouvre
ses portes début 2018, au
cœur de la commune de
Nivigne-et-Suran.

- 13 appartements privés, dont 6 spécialement conçus pour les personnes âgées.
- Un accompagnement personnalisé des résidents.
- Des espaces communs et des animations collectives pour partager des moments de convivialité entre résidents.

Vivre à la Maison du Moulin,
c'est choisir le confort, la proximité et la convivialité !

UN LOGEMENT PRIVATIF ADAPTÉ

6 appartements sont disponibles au rez-de-chaussée de la Maison du Moulin : 5 T2 de 38m² et 1 T1 de 25m². Tous intègrent une terrasse privative et une place de stationnement, pour des loyers à partir de 260 € / mois sous conditions de ressources. Et chaque résident peut meubler son appartement comme il l'entend !

Les logements sont dotés d'équipements spécifiques pour assurer aux résidents un niveau de confort optimal : douche à l'italienne avec siège escamotable et barre d'appui, hauteur adaptée pour les plans de travail, revêtements de sol anti-dérapants... mais aussi système domotique. Ainsi, à partir d'une seule interface, simple et pratique, le résident gère l'éclairage, le chauffage et la ventilation, le système d'ouverture des volets roulants, la télé-alarme, le vidéophone...



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'ADMR des 2 Vallées assure un accompagnement personnalisé de chacun des résidents, permettant d'allier autonomie et sécurité.

Une équipe de bénévoles motivés se charge de la formation et de l'encadrement des salariés qui interviennent auprès des résidents. En plus des animations conviviales organisées mensuellement, une aide à la vie quotidienne peut être apportée à la demande.

Avec son expérience de plus de 70 ans et ses compétences reconnues par la certification AFNOR[®], l'ADMR conjugue au quotidien solidarité et générosité.

DES ESPACES COLLECTIFS AU SERVICE DE LA CONVIVIALITÉ

La salle commune, d'une surface de 40m², est composée d'une cuisine ouverte équipée avec coin repas, d'un salon avec télévision et d'une laverie buanderie. Elle donne sur une terrasse aménagée et des jardins partagés.

Cet espace accueille les animations collectives et permet aux résidents de partager un moment ensemble ou de recevoir famille et amis.



BIENVENUE À NIVIGNE-ET-SURAN, UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ !

Au cœur du Revermont, la Maison du Moulin est proche de toutes les commodités. Les commerces et les services administratifs et de santé sont accessibles à pied.

Elle s'intègre dans le projet d'éco-quartier baptisé « le Pré du Moulin » qui prévoit également :
• 7 appartements (T3 et T5), 3 pavillons (T4) et des lots libres de constructeur ;
• une salle de quartier, une halle et une place publique qui constitueront le futur cœur du village.

Les résidents pourront donc facilement participer à la vie locale et profiter des animations organisées par la commune et ses nombreuses associations.

Informations communales



Véritable alternative pour le logement des seniors, la Maison du Moulin ouvre ses portes début 2018, au cœur du village de Nivigne-et-Suran.

Née d'une volonté communale, et imaginée en lien avec Bourg Habitat et l'ADMR des 2 Vallées, cette résidence propose :

- **13 appartements privés, dont 6 spécialement conçus pour les personnes âgées** et dotés d'équipements spécifiques pour assurer aux résidents un niveau de confort optimal.

5 T2 de 38m² et 1 T1 de 25m² sont disponibles à la location, sous conditions de ressources. Ils disposent tous d'une terrasse privative et d'une place de stationnement, pour des loyers à partir de 260 € / mois.

- **Des espaces communs et des animations collectives mensuelles pour partager des moments de convivialité entre résidents et accueillir famille et amis.** La salle commune est composée d'une cuisine ouverte équipée, d'un salon avec télévision et d'une buanderie. Elle donne sur une terrasse aménagée et des jardins partagés.

- **Un accompagnement personnalisé, assuré par l'ADMR des 2 Vallées, pour garantir autonomie et sécurité aux résidents.** Une aide à la vie quotidienne peut également être apportée à la demande.

**Vivre à la Maison du Moulin,
c'est choisir le confort,
la proximité et la convivialité !**

Renseignez-vous auprès de la Mairie
de Nivigne-et-Suran

Tél. : **04 74 51 70 52**



Conception graphique : Bourg Habitat - Illustrations : Grégory Mugnier - Août 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Depuis le début de cette année 2017, les élus de Nivigne et Suran travaillent à l'émergence d'un projet au cœur du village permettant d'accueillir un médecin et d'autres professionnels de santé.

A la suite de différentes rencontres avec le médecin en particulier, et sur les bases d'esquisses proposées et partagées,

un avant-projet a été réalisé par le cabinet d'architecture du Triangle, avec une approche chiffrée du coût.

La réalisation d'un tel projet avec des montants de location abordables est liée à l'obtention significative de co-financement. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de nos différents partenaires (État,

département, région). Depuis le 29 mai 2017, aucune suite n'a été donnée par nos professionnels de santé (médecin et infirmières) au courrier qui leur a été envoyé.

Le médecin a quitté notre commune. De ce fait, un groupe de travail a été constitué afin de trouver une solution à cette situation.

Affouage

Cette année, 21 affouagistes s'installent dans la partie sud du bois du Clapay.

L'exploitation sera différente : en effet, le mode de "jardinage" sera privilégié. Cette technique consiste à prélever, sur les parcelles préalablement définies, un certain nombre d'arbres de tailles et d'essences différentes ou n'ayant aucun avenir commercial. Ce type de récolte a pour but de favoriser la pousse des semis naturels et des arbres en pleine croissance.

Néanmoins, cette exploitation nécessite de la part des affouagistes plus de vigilance. Seuls les arbres identifiés sont à couper (voir dessin). Tous les dépla-

cements en véhicule doivent se faire sur les cloisonnements afin de protéger le semi-naturel. Le brûlage est formellement interdit ; le branchage non exploitable doit rester sur place sans gêner la sécurité.

Ce type d'exploitation est de plus en plus utilisé dans notre secteur (Coligny, Bourg, Seillon, Simandre). Il favorise une meilleure gestion de notre ressource forestière.

ATTENTION : pour tous les habitués du bois du Clapay, soyez vigilants durant la campagne d'affouage lors de vos promenades vers le gour.

Olivier Bernard Philibert

ANNEXE 2

DESIGNATION DES COUPES DELIVREES AUX AFFOUAGISTES TOUS DIAMETRES CONFONDUS

MARQUES					
	Aucune	4 points de peinture ou ceinture de peinture = arbre d'avenir à préserver absolument à l'abattage	1 ou 2 fois 2 marques au corps et 2 marques au pied (exceptionnellement 2 fois 3 marques)	1 griffe en croix ou 2 fois 1 griffe en croix	1 marque ou 2 fois 1 marque au corps et 1 marque au pied
CONSIGNES	ARBRE RESERVE ABATTAGE INTERDIT	ARBRE RESERVE ABATTAGE INTERDIT	ARBRE VENDU ABATTAGE INTERDIT	ARBRE DELIVRE ABATTAGE AUTORISE	ARBRE DELIVRE ABATTAGE AUTORISE

Informations communales

L'ambroisie

Comme chaque année à l'automne, l'ambroisie fait l'objet d'un bilan national, et cette année encore la région Rhône-Alpes est la plus touchée en France. Aucun signalement n'a été relevé sur la commune de Nivigne et Suran cette année. Agir contre l'expansion de cette plante annuelle et invasive reste un enjeu majeur de santé publique et requiert l'implication de tous. Pour cela, chacun doit être en mesure de l'identifier. Des fiches de reconnaissance sont disponibles en mairie et vous aideront lors de vos promenades.

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

- **Sur ma propriété** : je l'arrache
- **Hors de ma propriété et sur un terrain public**, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache
- **Hors de ma propriété**, s'il y en a beaucoup :
 - je signale la zone infestée :
www.signalement-ambroisie.fr
Application mobile : Signalement-ambroisie
E-mail : contact@signalement-ambroisie.fr
Téléphone : 0 972 376 888
 - et/ou j'en informe la mairie locale qui dépêchera le référent communal.



Alors dès le mois de mai, ouvrez l'oeil !

Claude Borrel



La pyrale du buis

La pyrale du buis (*cydalima perspectalis*) est un papillon de nuit originaire d'Asie, dont les chenilles se nourrissent des feuilles de buis.

Elle a été observée pour la première fois en Rhône-Alpes en 2013 et s'est largement répandue sur le territoire avec de très fortes pullulations localement, et c'est le cas sur notre commune cette année.

La pyrale peut réaliser de 3 à 5 générations dans l'année si les conditions climatiques sont favorables.

Les chenilles, mesurant 4 cm au dernier stade, ont une tête noire brillante, un corps rayé de diverses teintes vertes et des soies blanches non urticantes.

Les adultes sont des papillons aux ailes blanches entourées de noir et aux reflets irisés.

Les jeunes chenilles se nourrissent des feuilles de buis, parfois de l'écorce en cas de pullulation.

Les fortes attaques peuvent mener à la mort des arbustes.

Ces attaques ont des conséquences esthétiques mais aussi écologiques. Dans les cas les plus graves, tous les buis d'un ensemble forestier sont complètement défoliés et causent la perte des lieux de refuge

pour la faune sauvage, l'augmentation du risque d'incendie, l'érosion des sols, des glissements de terrain en cas de mort des végétaux.

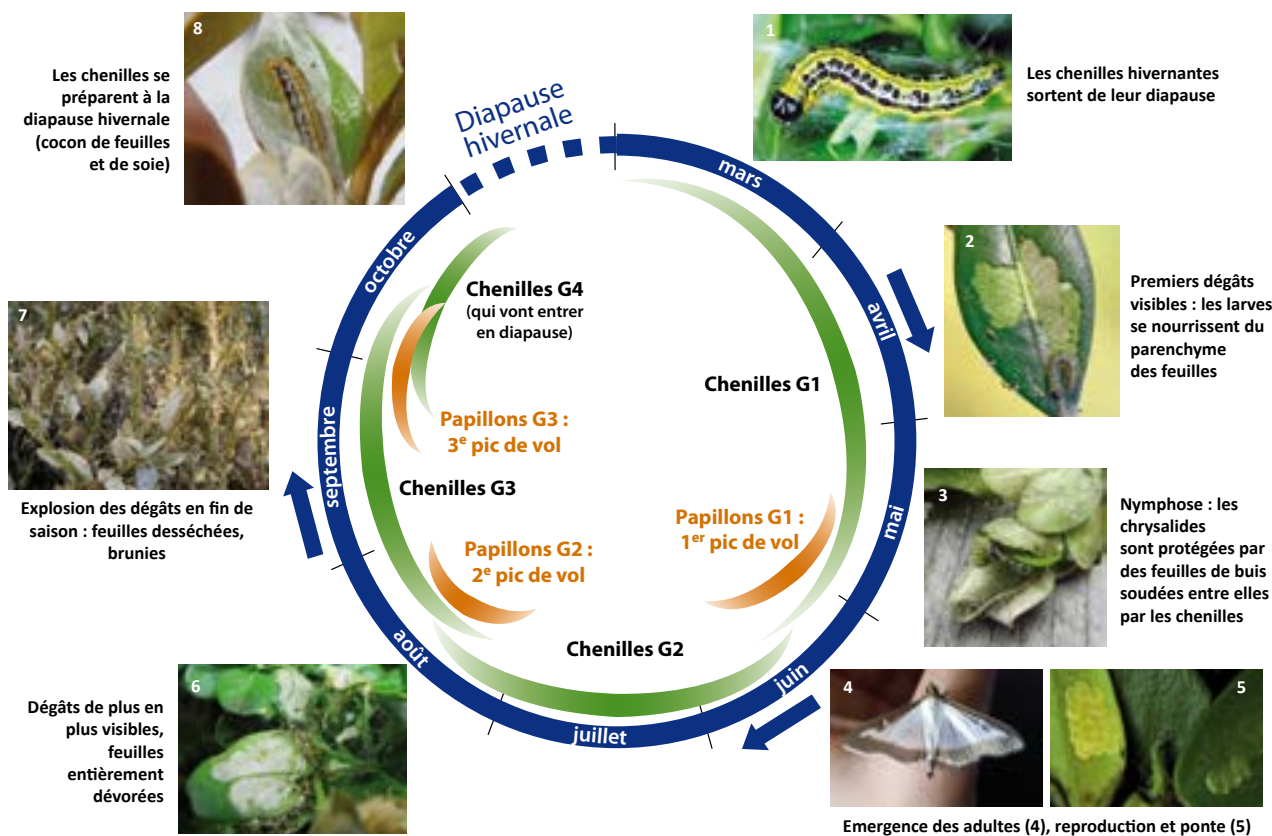
On a pu observer ces fortes pullulations à la fin du mois d'août, constituant une gêne pour les habitants, les nuées de papillons volant la nuit et entrant dans les maisons.

En milieu forestier, aucun moyen de lutte n'est aujourd'hui applicable pour des raisons économiques, techniques et environnementales, même si des pistes sont actuellement étudiées (parasitoïdes oophages).

Pour les particuliers, des solutions existent :

- la pulvérisation précoce d'un insecticide biologique à base de BTK (*bacillus thuringiensis kurstaki*)
- des pièges à phéromones
- l'arrosage au jet d'eau sous pression peut être une aide aux traitements sus-cités
- l'élimination des cocons d'hivernation pendant la diapause hivernale qui permet de réduire la densité des chenilles de la première génération du printemps suivant.

Claude Borrel



Un nouveau refuge pour les chauves-souris !

Les chauves-souris, de leur petit nom scientifique "chiroptères" ("main ailée"), sont des animaux discrets, dont on observe les rapides arabesques durant les douces soirées d'été. Les plus chanceux d'entre nous en ont observé sous les tuiles de leur maison ou dans leurs greniers. Ces dames de la nuit sont drapées de mystère et entourées de légendes, qui leur donnent parfois mauvaise réputation. Soyez rassurés, les chauves-souris ne sucent pas le sang (pas en France en tout

cas !). Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'elles consomment des tonnes de moustiques (et autres insectes) chaque année et que leur guano est le meilleur engrais au monde.

Mais où se cachent-elles ? Dans le Revermont, on compte 19 espèces sur les 34 présentes en France : une très belle diversité, qui est due à la mosaïque paysagère du territoire. Chaque espèce a des exigences particulières pour se loger, se nourrir, élever ses petits, hiberner... et pour se dépla-

cer à travers nos vallées. Et le Revermont a tous les atouts pour attirer ces petits mammifères volants : forêts, prairies, rivières, haies, grottes... Il offre même ses ponts, granges, greniers et autres clochers aux espèces pouvant vivre au voisinage de l'Homme.

C'est pourquoi la commune de Nivigne et Suran, qui éteint déjà en partie ses éclairages publics, a souhaité s'engager en faveur des chiroptères.

Alicia Teissier

Animatrice Natura 2000

Le 19 juillet 2017, la LPO et la commune ont donc signé la 33^e Convention Refuge pour les Chauves-souris dans l'Ain, un engagement moral et gratuit incluant 5 lieux de la nouvelle commune favorables à 4 espèces : églises de Chavannes et de Germagnat, ponts de Germagnat et de Lasserat ainsi que l'école de Chavannes. Cette signature a été un moment fort au cœur de la soirée conviviale "Paysages et chauves-souris du Revermont". Plus de 100 personnes ont assisté aux animations de cette soirée multi-partenaire réunissant le SMISA, Natura 2000, la commune et sa médiathèque, l'agglomération de Bourg-en-Bresse à travers l'office de tourisme, le CAUE et bien sûr la LPO. Pour plus d'informations sur la Convention Refuge, ouverte aux propriétaires publics et privés, vous pouvez contacter la LPO de l'Ain au 09 70 90 20 61 ou sur ain@lpo.fr.



Le pont de Germagnat



Le pont de Lasserat

Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)



À l'heure où nous couchons ces quelques lignes sur le papier, l'année 2017 n'est pas encore finie, et le nombre d'interventions non plus.

À ce jour, nous sommes intervenus à 32 reprises dont 90% des interventions représentées par le secours à personne (accidents de la voie publique, malaises...). Les 10% restants concernent les incendies et opérations diverses (nid de guêpes et frelons).

Au niveau des effectifs, nous avons enregistré au cours de cette année deux départs : celui d'Alexandre Besnard qui a rejoint la commune et le CIS de Corveissiat ; et celui de Daniel Colson pour la commune de Montfleur. Nous enregistrons également une indisponibilité pour 5 années de Mathieu Varéon.

Par contre, deux arrivées sont venues regarnir notre compagnie : il s'agit de Lucien Meuzy (mois de mars) et de Simon Pollet (mois de septembre). Nous les connaissons très bien, car ils sont d'anciens JSP et ils intègrent le CPI en

étant quasiment formés, ce qui leur permet d'être opérationnels de suite.

Au cours de l'année 2018, nous devrions voir deux jeunes venir augmenter les effectifs de notre CPI. Ils finalisent leur dossier.

Côté sportif, nous avons porté haut les couleurs de notre CPI de Nivigne et Suran au parcours sportif cantonal en obtenant de bons résultats dans toutes les catégories d'âge, mais surtout en

remportant pour la 3^e fois consécutive le challenge du nombre, ce qui nous a valu d'être salués par nos aînés qui ont mis en avant notre dynamisme et notre solidarité. À revoir en 2018, car jamais 3 sans 4 !

Un de nos sapeurs pompiers s'est particulièrement distingué aussi en remportant le championnat départemental VTT sapeurs pompiers ; il s'agit de Lucien Meuzy (lire par ailleurs les pages "Graines de champions").

Enfin, à l'occasion de notre fête de la Sainte Barbe, certains sapeurs pompiers du CPI se sont vus remettre galons et décorations pour leur engagement au sein des pompiers communaux. En espérant que 2018 nous apporte son lot de satisfactions personnelles et sportives, je vous souhaite, au nom de la compagnie des sapeurs pompiers de Nivigne et Suran, une très bonne et heureuse année 2018.

**Le chef de corps
David Bonnier**



Remise des grades et médailles Sainte Barbe le 2 décembre 2017.

De gauche à droite : Michel Chalon, nommé caporal-chef et reçu la médaille des 10 ans ; Stéphane Charreton, nommé caporal ; Jérémie Bluteau, nommé caporal ; David Bonnier, reçu l'insigne chef de corps échelon bronze.

L'école primaire



Pour cette année scolaire 2017/2018, l'école compte 84 élèves répartis dans 4 classes : 19 chez les petits et moyens de maternelle dans la classe de Carole Puthod, 24 chez les grands de maternelle et CP avec Brigitte Gaudet, 15 en cours élémentaire avec Eugène Médina et 26 en cours moyen avec Christophe Bérodiér. 56 familles de Nivigne et Suran et Pouillat sont concernées par l'école primaire.

L'ambiance entre enfants de tous âges est très bonne et les élèves peuvent grandir et apprendre sereinement dans de bonnes conditions.

Beaucoup de moments particuliers ont émaillé l'année 2016/2017 :

- des spectacles dans l'école (Compagnie des 3 Chardons, spectacle de Noël) et au dehors ("Petites Scènes Vertes") ;
- des sorties culturelles (Brou), nature (sorties en forêt, "Chemins de l'eau" à Corveissiat), scientifiques ("Quinet Sciences" au lycée) ou sportives (kayak)... ;
- des interventions en classe (musiciens intervenants, animations "Le Palais des 5 sens" et "L'eau en milieu karstique", goûter philo avec Brigitte Labbé, secourisme, sécurité routière, donneurs de sang...) ;
- le projet "Petrek" (création d'une chanson et d'un spectacle avec les écoles voisines et l'artiste Petrek) ;
- des liens avec la vie locale (visites à la médiathèque, interventions du Club de l'Amitié, de Jean-Marc Braemer, Fête de la Musique...) ;
- des temps forts avec les parents (ateliers et marché de Noël, carnaval, fête de fin d'année).



Le carnaval



Sortie à Corveissiat



La fête de l'école

L'année scolaire en cours sera elle aussi parsemée de projets en tous genres. Une particularité de cette année sera un départ en classe découverte pendant quelques jours pour les plus grands, en mai ou juin.

La plupart de ces moments "extra"-ordinaires ne sont possibles que par l'action du Sou des Ecoles, toujours fidèle et volontaire pour permettre aux enfants de découvrir davantage le monde qui les entoure. Le Sou participe également activement à la vie quotidienne de l'école : abonnements à des magazines, visite du Père Noël avec une hotte pleine pour les élèves, remise des dictionnaires aux futurs collégiens, goûters...

Remercions aussi l'association de la Cantine Scolaire, cantine qui accueille chaque jour un grand nombre d'enfants, et la municipalité, toujours à l'écoute des besoins de l'école.



La kermesse

Christophe Bérodiér

BRÈVE

EMPLOI Avenir : DÉPART DE YANNICK GIANNONI

Yannick Giannoni a été recruté pour une durée de 3 ans le 13 avril 2015 dans le cadre d'un contrat de travail aidé par l'État, "Contrat emploi avenir".

Sur sa demande, ce contrat a été interrompu d'un commun accord le 30 septembre 2017.

Yannick participait à la surveillance de la cour d'école pendant le temps méridien, au suivi du camping municipal, à la gestion des espaces verts, à l'arrosage des fleurs...

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Yannick pour la reprise de ses études.

BRÈVE

FLEURISSEMENT

Le mercredi 9 août, la commission d'évaluation de la "Route Fleurie du Revermont" a visité les villages et hameaux qui la composent.

Le fleurissement de notre commune a été apprécié pour sa qualité, sa diversité, son esprit d'imagination et d'innovation.

Cette reconnaissance vient récompenser les efforts des membres du fleurissement, du personnel communal et de tous les acteurs bénévoles du comité de fleurissement.

Merci à tous pour le travail accompli et pour la mise en valeur de nos villages.

Commission scolaire et périscolaire

Cette année encore, une quarantaine d'enfants scolarisés à l'école de Nivigne et Suran participent aux activités proposées pendant les Temps d'Accueil Périscolaires ; 2 groupes d'enfants le mardi et 2 groupes le vendredi.

Le programme des ateliers 2017/2018 est le suivant :

- À la découverte de nouveaux jeux, avec Violaine Vieux ;
- Jeux extérieurs, bricolage, sculpture et plantations, avec Caroline Chalon ;
- Contes du monde, avec l'association les Amis de MontDidier ;
- Masques du monde, avec l'association les Amis de MontDidier ;
- Initiation à la musique africaine avec Moussa Dembelé.

A l'heure où la possibilité est donnée de demander une dérogation pour revenir à une semaine scolaire de 4 jours, la commission aura à travailler sur l'avenir de ce dispositif dans le cas où l'école de Nivigne et Suran changerait de rythme à la rentrée prochaine.

Quoi qu'il en soit, le bilan de ces 4 années est positif. Après un travail conséquent de mise en place en 2014, la commission, qui s'était à l'époque occupée de ce dossier, semble avoir pris les bonnes décisions. À part une baisse d'effectif la deuxième année due notamment à un changement d'horaire du ramassage scolaire, l'organisation est restée la même et l'objectif de proposer une offre diversifiée aux enfants a toujours été une priorité de la commission.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour que les temps périscolaires (garderie, cantine, activités TAP) soient des moments appréciés des enfants et un réel relais pour les parents.

Pour les inscriptions, contactez Dominique Yvonnet au 06 75 82 83 75.

Céline Helleringer

Rappel des horaires de garderie :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 7h30 à 8h35
et de 15h45 à 18h15

- Le mercredi :
de 7h30 à 8h35.

BRÈVE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre, l'équipe municipale a convié, après la cérémonie de commémoration, les employés communaux, les pompiers et l'équipe enseignante à partager un moment convivial autour d'un buffet.



BRÈVE

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Nouvelle organisation pour les cérémonies commémoratives du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre :

- les cérémonies du 8 mai et 14 juillet se dérouleront aux monuments aux morts du hameau de Chavannes. Ces mêmes jours, une délégation d'élus se rendra au monument de Germagnat pour un dépôt de gerbe.

- la cérémonie du 11 novembre se déroulera au monument du hameau de Germagnat. Ce même jour, une délégation d'élus se rendra aux monuments de Chavannes pour un hommage aux morts pour la France et un dépôt de gerbe.

Cette alternance sera proposée pour l'année 2018 et pourra évoluer dans le temps.

Commission jeunesse

Le samedi 16 septembre dernier a eu lieu une journée à destination des jeunes de Nivigne et Suran, organisée par la commission jeunesse de notre commune nouvelle. Cette journée a réuni, dans la bonne humeur, 19 jeunes âgés de 8 à 14 ans autour d'un repas partagé et d'une après-midi ludique qui a abouti à la réalisation d'une fresque collective. L'élaboration de cette fresque a été l'occasion pour les jeunes de la commune d'échanger ensemble sur ce que représente pour eux cette commune nouvelle de Nivigne et Suran. Vous pourrez bientôt venir admirer leur création dans le hall de la mairie !

**Anne Jeannin, Florence Fanizzi,
Cécile Joseph et Nadine Pollet**



Informations communales

Finances locales

Dans un contexte national de réduction des déficits, les collectivités locales, et notamment nos communes, sont impliquées. Nous devons équilibrer nos budgets avec une grande prudence. La maîtrise des charges de fonctionnement doit être rigoureuse. Les subventions à l'investissement de nos partenaires sont distribuées dans la même rigueur budgétaire (agence de l'eau, CD 01, Région...). Dans la nouvelle loi de moralisation de la vie publique, la réserve parlementaire

est supprimée. Et comment sera compensée la suppression de la taxe d'habitation annoncée ?

Grâce à la création de la Commune Nouvelle, nous limitons l'effet de la baisse de nos dotations de l'État (au moins pendant 2 ans) et nous disposons de quelques incitations financières.

Alors, dans ce contexte, comment finançons-nous nos projets d'investissements ?

Quartier du Pré du Moulin

Les investissements propres à notre commune, c'est-à-dire la salle de quartier (159 000 € TTC) et la Halle (46 200 € TTC) ainsi que la mise à disposition du foncier "HAISSOR", sont autofinancés par des provisions réalisées pendant le mandat précédent. Une subvention du conseil départemental pour la halle s'élève à 22 314 €.

Rénovation de notre salle polyvalente

Le coût sera d'environ de 450 000 € TTC (375 000 € HT) en englobant travaux et honoraires. La TVA (75 000 €) récupérée dès la première année ainsi que les subventions attendues (175 000 €) feront l'objet d'un emprunt à court terme.

Plan de financement prévisionnel :

- Investissement = 375 000 € HT
- Subventions = 175 000 € (Région, Conseil départemental 01, DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) + plan ruralité)
- Emprunt = 140 000 €
- Auto financement = 60 000 €

La dette de notre Commune au 1^{er} janvier 2018 s'élève à environ 416 000 € sur le budget général.

Travaux d'assainissement du Bourg de Chavannes sud

- Montant estimatif des travaux = 322 000 € HT
- Honoraires maîtrise d'œuvre = 12 336 € HT, 3,8% du marché
- Coût total du projet = 334 336 € HT soit 401 203 € TTC
- Un emprunt de 500 000 € accompagné d'un réaménagement de la dette sur le budget assainissement libère un financement possible de 330 000 €.

Plan de financement prévisionnel :

- Emprunt = 330 000 €
- Autofinancement = 64 000 €
- Subventions = 139 000 €

L'annuité de l'emprunt s'élève à 29 845,61 € et sera financée par la taxe d'assainissement perçue sur la vente de l'eau soit 40 € de part fixe par abonné et une part variable de 1,60 € par m³ d'eau consommée. Cette taxe est payée par les abonnés reliés au réseau collectif d'assainissement.

Après la réalisation de cette première tranche de travaux, un autofinancement de 200 000 € (perception des subventions et retour TVA) permettra d'envisager une seconde tranche de travaux.

BRÈVE



NATURALISATION

Dans le cadre de la procédure de naturalisation française, une cérémonie d'accueil dans la communauté nationale des nouveaux citoyens de notre pays était organisée le 24 mars à la préfecture de l'Ain.

Alain Binard, 1^{er} adjoint et maire délégué, accompagnait dans cette démarche Raluca Benabdallah, habitante du hameau de Dhuy.

Comité Consultatif d'Action Sociale de Nivigne et Suran

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 1^{er} janvier 2017, les deux communes de Germagnat et Chavannes-sur-Suran ont fusionné pour donner naissance à notre nouvelle commune Nivigne et Suran. Toutes les anciennes commissions communales des communes historiques ont été maintenues. Suite à la loi NOTRe, les communes de moins de 1500 habitants ne sont plus tenues d'avoir un CCAS. Certaines communes ont décidé de s'en passer. Mais le conseil municipal de Nivigne et Suran a décidé la création d'un Comité Consultatif d'Action Sociale par délibération

du 14 février 2017. Ce comité est constitué pour une durée de trois ans par les anciens membres des deux anciens CCAS : 10 personnes élues et 10 personnes non élues. Il sera entièrement renouvelé aux prochaines élections municipales générales. Le Comité Consultatif d'Action Sociale a travaillé sur la refonte des aides allouées.

A ce jour ont été maintenus :

- les aides aux vacances, centres aérés, colonies, camps... (sur conditions de ressources) ;
- les aides aux voyages scolaires, linguistiques, classes découvertes... (sur conditions de ressources) ;

- le repas de fin d'année pour nos aînés à partir de 70 ans ;
 - les colis de Noël pour les personnes dès 75 ans qui ne peuvent pas se rendre au repas de fin d'année ;
 - les bons naissances ;
 - les aides financières ponctuelles.
- Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat de mairie au 04.74.51.70.52 / mairie@nivigne-et-suran.fr ou à Virginie Meuzy responsable du CCAS, virginie.meuzy@nivigne-et-suran.fr

Virginie Meuzy



Repas des aînés le dimanche 26 novembre : une quarantaine de personnes ont répondu présents à l'invitation de Virginie Meuzy, responsable du comité consultatif d'action sociale, Bernard Prin, maire, et les membres du CCAS.

Transport : modification de l'arrêt de bus

Les travaux de réfection de la salle polyvalente de Chavannes, prévus en 2018, nécessitent d'adapter la desserte du village de la manière suivante : **à compter du lundi 8 janvier 2018**, l'arrêt

"Camping", actuellement réalisé sur le parking de la salle des fêtes, est reporté le long de la Rue de Franche-Comté (RD 42) au niveau du parking de l'école, conformément au plan ci-dessous.

Cette modification est valable sur tous les services, la ligne 148 et la ligne collège, aussi bien à l'aller qu'au retour.

Cette modification a également des conséquences sur les correspondances réalisées le soir entre la ligne 148 et les cars scolaires :

- **La correspondance entre la ligne 148 et le car en provenance du collège de Ceyzériat et à destination de Lasserat**, actuellement réalisée sur le parking de la salle polyvalente vers 17h40/17h45, sera réalisée à l'arrêt du Bois du Clapay vers 17h35/17h40.

- **La correspondance entre la ligne 148 et le car à destination de Corveissiat**, actuellement réalisée sur le parking de la salle polyvalente, sera également réalisée à l'arrêt du Bois du Clapay aussi bien à 17h40 qu'à 18h45.

Un bilan sera effectué en fin d'année scolaire entre tous les acteurs concernés (Commune de Nivigne et Suran, Département de l'Ain, RDTA, Philibert) pour décider si ces modifications doivent être pérennisées au-delà des travaux de la salle polyvalente.



Le Chéquier Jeunes 01

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département et dans les communes de l'Ain, l'Assemblée départementale a mis en place cette année le **"Chéquier jeunes 01"**.

Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations

culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres... Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport. A ce jour, nous comptons 360 partenaires et ce sont environ 36000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.



CHÉQUIER JEUNES 01

Demande ton chéquier sur chequierjeunes.ain.fr

Toutes les infos sur chequierjeunes.ain.fr
03 87 78 78 21

   www.ain.fr

AIN 01
le Département

BRÈVE

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Il a été remis aux jeunes leur 1^{ère} carte d'électeur ainsi que leur livret de citoyenneté. Lors de cette cérémonie, l'histoire du droit de vote et de l'âge de la majorité a été retracée.

Ces jeunes ont voté pour la 1^{ère} fois pour les élections présidentielles.



SMISA - Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents

Une étude sur les paysages du Revermont

Chloé Froger, élève ingénieure en Paysage à Agrocampus Ouest (Angers, 49) a arpenté et rencontré le Revermont et ses habitants. Cette étude a eu pour but de porter une réflexion globale à l'échelle de ce pays dans le cadre de la révision du Document d'Objectifs du site Natura 2000 "Pelouses et coteaux secs à orchidées et habitats rocheux du Revermont et des gorges de l'Ain". Une collaboration a été mise en place avec le CAUE dans le cadre de l'Atlas des PAYSages départemental. A partir de rencontres d'acteurs du territoire (élus, agriculteurs, associations, etc.) et d'une animation grand public durant l'été, une réflexion a été engagée sur le paysage actuel et en devenir sur le secteur d'étude. Les enjeux dégagés sur le territoire traitent des domaines agricoles, touristiques, urbains et de réseaux d'acteurs. Des posters ont été réalisés par le SMISA pour présenter les caractéristiques du territoire à travers l'Atlas des PAYSages et pourront être exposés dans les communes qui le souhaitent. Tous les rapports réalisés sont disponibles sur demande au SMISA.



Une exposition photo a été présentée au lavoir de Chavannes lors de la soirée "Des paysages aux chauves-souris : portrait du Revermont" le 19 juillet 2017.
Crédit photo : Etienne Moutot

Natura 2000

Le 20 novembre 2017, les membres du Copil Natura 2000 désigneront une nouvelle structure porteuse de la procédure dans le Revermont et les gorges de l'Ain. Malgré des intérêts pouvant parfois sembler antagonistes, la concertation a toujours été fructueuse entre tous les acteurs de notre territoire grâce à la procédure Natura 2000. Portée initialement par l'A.T.R./C.P.I.E. du Revermont, structure associative

dissoute, elle a été reprise par le Syndicat du Suran (SIAE puis SMISA) à partir de 2009. Tous les animateurs successifs se sont investis fortement pour faire vivre cette procédure alliant écologie et agriculture, concertation et volontariat. Grâce à leur dynamisme et leur engagement, Natura 2000 conserve un attrait constant des professionnels et collectivités s'engageant pour la biodiversité locale. Collectivités, agriculteurs,

sylviculteurs, spéléologues, chasseurs, naturalistes et autres ont pu partager leurs expériences et avis, pour faire du Revermont un espace vivant et attractif par ses paysages, son patrimoine naturel et son cadre de vie. Les élus du SMISA souhaitent transmettre entre de bonnes mains cette procédure encore trop peu connue mais essentielle dans le projet de territoire. Longue vie à Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain !

Lancement d'études sur des plans de désherbage communaux



Le bord du Suran est un lieu de loisirs et le plan de désherbage permettra d'améliorer la qualité sanitaire de la rivière et de ses abords par le changement des pratiques d'entretien.

Crédit photo : Chloé Froger

Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les communes doivent entretenir leurs espaces publics par des méthodes dites "alternatives", c'est-à-dire sans produits phytosanitaires. Pour les aider dans leur démarche, le SMISA a proposé aux communes volontaires de travailler sur des plans de désherbage communaux en concertation avec les acteurs locaux. Cette étude permettra aux communes, mais aussi aux particuliers, d'adopter de nouvelles pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement. Ceci passera par des actions de sensibilisation, de formation et l'achat mutualisé de matériel à l'échelle du bassin versant du Suran. Deux chargées de missions ont été engagées pour réaliser cette mission : Chloé Froger et Lisa Bren,

que vous serez amenés à voir et à rencontrer au cours de ce projet.

Ensuite, soucieux d'améliorer notre environnement, nous avons pris la décision d'engager la commune dans la démarche "Zéro Phyto". De plus, suite à la prise de conscience de la nocivité des pesticides et des produits phytosanitaires pour notre santé, le législateur impose de nouvelles règles pour entretenir les espaces publics, et cela dès 2017.

Ces dispositions auront des conséquences sur le désherbage des zones publiques, qui ne sera plus réalisé de la même manière. Il sera nécessaire que chacun d'entre nous change sa manière de regarder les "herbes folles" qui poussent entre les pavés et accepte leur présence... Cette démarche devra être partagée par tous pour porter ses fruits et améliorer efficacement notre environnement : qualité de l'air, qualité de l'eau.

Compétence GEMAPI et gestion des milieux aquatiques en 2018

La loi de modernisation de l'action publique territoriale de 2014 attribue une compétence aux communes et intercommunalités : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Elle permettra une meilleure gestion des risques liés à l'eau et des pollutions aquatiques. Aujourd'hui, le SMISA gère les milieux aquatiques du Revermont et d'une partie de la Petite Montagne. Les autres

cours d'eau voisins sont également gérés par des collectivités similaires : SBVA (Basse Vallée de l'Ain), SIABVA (Albarine), CCHB (Lange-Oignin).

Au 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes ou d'agglomération seront compétentes, excluant la possibilité de "zones orphelines" (actuellement gorges de l'Ain et affluents du Rhône). La capacité de gestion à l'échelle du bassin versant hydrologique,

seule unité cohérente, oblige à modifier les structures existantes en un unique syndicat mixte. Ainsi, toutes les missions portées par le SMISA seront reprises au sein d'une nouvelle structure, le SR3A (Syndicat des Rivières de l'Ain Aval et Affluents). Une nouvelle organisation va se mettre en place, dont l'objectif est de maintenir un lien fort au territoire tout en centralisant les actions pour une plus grande efficacité.

Contact : Alexandre LAFLEUR (directeur)

Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents

5 route des Orchidées - Chavannes-sur-Suran - 01250 NIVIGNE ET SURAN

04 74 51 81 23 / 06 86 45 68 74 / riviere-suran@orange.fr / alafleur.riviere-suran@orange.fr

Histoires d'eau Deux parcours... un avenir commun

Quel que soit l'angle par lequel on l'aborde, l'eau est un élément central de la vie sur Terre, de son apparition comme de son développement. En zone rurale, elle joue un rôle spécifique : sans eau, il ne peut y avoir d'activités agricoles, et l'on voit déjà comment le réchauffement climatique et les sécheresses qui en résultent les ont menacées dans certaines parties du globe. Nous n'en sommes évidemment pas là dans la vallée du Suran, mais l'état de la rivière et de plusieurs sources de la commune nouvelle cet été invite à la réflexion.

Ce dossier se propose d'inviter tous les habitants à mieux connaître les ressources en eau de leur commune et l'histoire de leur exploitation, et à prendre conscience de leur importance.

Les besoins en eau des communes rurales

On peut les classer en trois catégories :

- **les besoins liés à l'activité agricole** : ils sont importants et pluri-quotidiens, essentiellement pour l'élevage du bétail ;

- **les besoins domestiques** : quotidiens (boisson, cuisine, lessives, hygiène, arrosage des potagers...) ; ils sont restés très modestes pendant des siècles mais sont devenus très importants après la deuxième guerre mondiale, avec l'apparition et la généralisation des

salles de bains et des sanitaires, puis des lave-linge et lave-vaisselle et l'évolution démographique (doublement de la population en environ cinquante ans !). L'eau "au robinet" ne se généralisera qu'à cette époque ;

- **défense incendie** : pendant des siècles, les risques d'incendie sont importants : les habitations rurales, nombreuses et dispersées dans les hameaux, comportent beaucoup de bois, de paille (notamment les toits en chaume) et

de foin. Les départs de feu sont fréquents et demandent des interventions rapides. Si les volontaires, en premier lieu les voisins, ne manquent jamais, l'efficacité reste faible si l'incendie n'est pas arrêté à son début, et le plus souvent il tourne à la catastrophe ; il faut attendre le XIX^e siècle pour commencer à progresser dans ce domaine, notamment avec les premières pompes à incendie.



La pompe à incendie de Germagnat, 1883



Borne à incendie à Chavuisiat le Grand



Réserve incendie de Toulangeon

Plus tard, lorsque l'eau courante aura été installée, les anciens réservoirs de la commune de Chavannes seront utilisés comme réserve incendie.

- Enfin, nous ne parlerons que pour mémoire de **l'eau énergie**, puisque tous les moulins du territoire, que ce soit des moulins-battoirs (Germagnat, Lasserat, Corcelles et Chavannes), une scierie (Chavuisiat le Grand) ou la première centrale électrique (Chavuisiat le petit) ont cessé leurs activités.

Les ressources locales en eau



Captage de la source de la Sablière

Commune historique de Germagnat

Avant la construction des fontaines qui date de 1888, le village et ses hameaux s'approvisionnent directement aux différentes sources, dans les biefs ou au Suran pour les besoins quotidiens. En 1906, la commune propose aux habitants le raccordement individuel aux canalisations des fontaines, et en 1935 la commune crée un règlement pour distribution de prises d'eau aux propriétaires, les autorisant ainsi à avoir l'eau des fontaines dans leur propriété. En 1950, projet de distribution à tous les habitants, captage de l'eau de la source de la Sablière à La Chanaz pour améliorer les quantités d'eau¹.

Depuis cette période, le village de Germagnat et ses hameaux sont approvisionnés en eau potable par la source de la Sablière (La Chanaz). Celle-ci dessert deux réservoirs, un de 100 m³ situé à La Chanaz et un de 150 m³ au village. Ceux-ci sont reliés et desservent toute la commune en eau potable.

À l'entrée de La Chanaz, est située une station de potabilisation avec un système de rayons ultra-violet pour purifier l'eau sur tout le réseau. Des contrôles par une société privée sont effectués chaque mois ; le suivi est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le réseau est entretenu par une régie municipale disposant de son budget propre, indépendant du budget municipal.



Réservoir d'eau potable de Germagnat



Les fontaines de Toulangeon, Laserra et Germagnat

Les fontaines de Germagnat

Depuis 1888, des fontaines coulent sur l'ensemble du territoire de la commune de Germagnat ; elles sont approvisionnées par la source "Fontaine St Martin". Elles sont au nombre de trois au village de Germagnat, quatre au hameau de Lasserra, et une fontaine-lavoir à Toulangeon. Aujourd'hui, le déficit en eau se fait cruellement ressentir ; certaines ne coulent plus continuellement, mais il suffit d'une période de pluie pour les relancer.

Depuis cet été, une sous-commission de la commission patrimoine, composée de conseillers municipaux et ouverte aux habitants, a été créée. Elle est chargée d'étudier le réseau des fontaines et de voir ce qui pourrait être fait pour maintenir en état de marche ces fontaines, qui font partie de notre patrimoine².

En période de sécheresse, il arrive que le débit de la source de la Sablière ne suffise plus à alimenter les réservoirs d'eau potable ; il y a encore quelques années, on avait alors recours au réseau des fontaines pour compenser cette défaillance transitoire. Aujourd'hui, l'ARS n'autorise plus ce type de manipulation, or le phénomène s'est à nouveau produit cet été, en 2017, et à cinq reprises il a fallu compenser le manque d'eau en ayant recours à des transferts par camions-citernes (semi-remorques) d'eau du réseau du syndicat puisée à Simandre et déversée dans les réservoirs d'eau potable de Germagnat. On comprend bien que, outre son prix, cette opération ne peut constituer une solution durable à un problème qui tend à devenir fréquent.



Captage des fontaines de la commune historique de Germagnat

Commune historique de Chavannes : les ressources en eau

Le bourg de Chavannes est alimenté en eau depuis des siècles par le petit Suran (lavoir de la Platte et abreuvoir) et par des puits publics ou privés, la nappe phréatique étant très peu profonde. Un premier captage de source alimentant un réservoir situé sur la route d'Arnans, à quelques centaines de mètres du Suran, a permis une première adduction d'eau du village, et probablement l'installation d'une fontaine sur la place de l'église. La date de cette installation n'est pas connue.



Le réservoir de Chavannes



Dans les hameaux, on trouve des fontaines alimentées, soit directement par des sources, soit par des réservoirs eux-mêmes alimentés par des sources :

- **à Dhuys**, deux grandes fontaines-abreuvoirs se trouvent près de Gayour (qui sert également d'abreuvoir) et de l'ancienne fromagerie, et un grand réservoir alimenté par une source, dominant le hameau à l'ouest.

Une troisième fontaine sera installée plus tard dans la partie sud du hameau près de la route départementale.



Les fontaines de Dhuys

Dossier



Le Gayour à Dhuys



Le réservoir de Dhuys (vue de dessus)

- **À La Pérouse** au nord du château, près d'anciennes carrières et au beau milieu d'un pré, une fontaine avec pompage manuel, et deux abreuvoirs dont un au château lui-même. Un grand réservoir double alimenté par une pompe de relevage située à Dhuys redistribue l'eau par gravité vers Montmerle, Drom et Ramasse.



Le réservoir de La Pérouse



La fontaine de La Pérouse

- **À Corcelles**, deux puits dont un privé et deux fontaines dont une ancienne, et une plus récente avec pompage manuel.



Les fontaines de Corcelles

L'eau à Nivigne et Suran

- **À Ceillat**, une fontaine en bordure est du hameau, est alimentée par un réservoir lui-même alimenté par une source, se trouvant au sud du hameau sous la route qui conduit au château de Rosy.



L'ancienne fontaine de Ceillat



Le réservoir de Ceillat

Depuis la première adduction d'eau courante (voir plus loin, "petit syndicat"), Ceillat est alimenté par une pompe de relevage installée à Corcelles (à côté de la cabane de chasse).



Le puits et fontaine de Rosy

- **À Rosy**, un puits avec fontaine à pompage manuel alimente un grand bassin, probablement un lavoir.



Le lavoir de Rosy

- À **Chavuiissiat le Petit**, il reste un ancien réservoir de 100m³, difficilement repérable, au-dessus du chemin qui, partant du haut du hameau, conduit à Cuvergnat, et une fontaine.



Le réservoir de Chavuiissiat le Petit



Fontaine à Chavuiissiat le Petit

- À **Chavuiissiat le Grand**, il semble qu'il y ait eu en Valuy un réservoir alimenté par une source, mais il ne reste aucune trace de fontaine ; dans la première moitié

du XX^e siècle, on allait chercher de l'eau "à Suran" par un passage public couvert (aujourd'hui privé) situé au milieu du hameau : deux ou trois seaux quotidiens suffisaient

à l'usage ménager ; quant aux vaches, comme dans d'autres hameaux, elles allaient s'abreuver au Suran en rentrant des prés.

Pour conclure cet inventaire, n'oublions pas deux points d'eau sans doute les plus anciens du territoire de la commune :

- au-dessus de Ceillat, sur la crête sud du Mont Nivigne, le "**puits de Nivigne**" près d'un ancien hameau aujourd'hui disparu,
- et sous la crête dominant le village de Cuisiat, à l'est du **château de Lomont**, une fontaine toujours en eau qui, il y a près de mille ans, alimentait déjà le château et son hameau attenant qui fut habité jusqu'au XVIII^e siècle !

Le "petit" syndicat des eaux

L'eau au robinet, qui est plus précoce au bourg de Chavannes, n'arrive sur l'ensemble de la commune de Chavannes qu'en 1956, avec la mise en œuvre d'un premier syndicat intercommunal des eaux qui regroupe Chavannes, Treffort (pour le hameau de Montmerle), Drom et plus tard Ramasse, dont une note de Marcel Barbier, ancien maire de Chavannes, permet de retracer l'histoire.

Le 16 septembre 1947 est créé, par arrêté préfectoral, le syndicat inter-

communal associant les communes de Chavannes, Treffort (dont dépend le hameau de Montmerle) et Drom, regroupant environ huit cents habitants d'une zone « où le manque d'eau se fait cruellement sentir et où les moyens de lutte contre l'incendie sont rendus, de ce fait, à peu près inefficaces ».

Un long travail préparatoire commence alors.

L'alimentation du réseau se fera par un captage de sources se trouvant sur le versant nord des monts

de Corent, au sud de la chartreuse de Sélignat, et la construction d'un réservoir muni d'un dispositif de stérilisation des eaux sur les terres de la chartreuse (en face de celle-ci, sous la route départementale de Corveissiat au lieu-dit "Le Pré de l'Etang"). L'autorisation d'entreprendre les travaux est donnée par le Père prieur le **28 avril 1948**, en échange de quoi le syndicat fera électrifier le monastère. Une fois ces travaux réalisés, l'établissement du réseau de distribution peut com-

mencer. Il se fera en 1953 et 1954 : la canalisation descend le long de la route de Corveissiat, traverse le Suran et remonte vers Chavannes le long de la route départementale ; à Marcou, un embranchement part à l'ouest par l'ancien chemin de Comté, pour desservir Dhuys, puis via une pompe de relevage vers le réservoir de La Pérouse et ensuite desservir au sud les hameaux de La Pérouse, de Montmerle (commune de Treffort) et la commune de Drom, puis, mais plus tard, de celle

de Ramasse ; au nord de Marcou, la canalisation principale dessert le bourg de Chavannes, le hameau de Corcelles, puis, retraversant le Suran, ceux de Chavuisiat le Petit et Chavuisiat le Grand.

En 1956, Paul Perrier, électricien à Chavannes, est chargé de la surveillance générale et du bon fonctionnement de l'ensemble du réseau³ : neuf ans auront été nécessaires pour la réalisation de ce projet. Le hameau de Ceillat en reste à l'écart, mais la capacité de

son réservoir sera renforcée.

L'eau "au robinet" est alors disponible dans toute la commune ; au début, dans beaucoup de maisons, elle se résume à un robinet sur l'évier, et parfois même... seulement à l'écurie ! Puis viendront les installations sanitaires et les appareils ménagers (lave-linge puis lave-vaisselle) pour les humains et les stabulations pour les bêtes et, l'offre suscitant la demande, la quantité fournie n'est plus suffisante, surtout en période de sécheresse.

Le "grand" syndicat des eaux

En outre, en 1973, la qualité des eaux captées à Sélignat ne répond plus aux normes de potabilité et cette situation risque de mettre en péril le projet de lotissement au "Bois du Clapay".

René Péchet, alors maire de Chavannes, et son adjoint Marcel Barbier, président du "petit syndicat", obtiennent l'adhésion de celui-ci au Syndicat Intercommunal des Eaux "Ain-Suran-Revermont", qui désormais assure la produc-

tion et le transport de l'eau potable depuis la station de pompage de Conflans vers le réseau du "petit syndicat" ; celui-ci reste responsable de la distribution de l'eau. En 1975, l'exploitation du réseau est confiée en affermage à la Lyonnaise des Eaux.

De son côté, le Syndicat intercommunal Ain-Suran-Revermont, qui est aussi affermé à la Lyonnaise des Eaux par un contrat prenant fin au 31 décembre 2000, cherche

à étendre ses compétences à la distribution de l'eau, naturellement à toutes les communes et syndicats adhérents : en ce cas, le "petit syndicat" n'a plus d'objet. Il est en effet dissous au 31 décembre 1999, laissant la place au "grand syndicat" : toutes les communes qui le composaient adhèrent désormais au Syndicat "Ain-Suran-Revermont", avec un seul contrat d'affermage à la Lyonnaise des Eaux.

L'avenir commun

Les communes historiques ayant fusionné en une commune nouvelle, Nivigne et Suran, c'est à cette dernière qu'il appartient maintenant de prendre en main ce dossier ; elle a d'ores et déjà sollicité le Syndicat des Eaux "Ain-Suran-Revermont" pour relancer les études diligentées il y a une quinzaine d'années, à la demande des élus de Germagnat, sur un maillage

des réseaux du syndicat et de la commune... Mais le cadre a changé. En effet, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation de la République) dispose que cette compétence de l'eau relève désormais des communautés de communes ou d'agglomérations. À partir de 2019, elle sera donc transférée à CA3B (communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse) dans un

contexte peut-être un peu moins rigide qu'il ne l'a été, si l'on en croit notre nouveau président de la République... C'est dans ce cadre que devra être traitée la question de l'eau potable pour l'ensemble de la commune nouvelle, à partir de la situation actuelle et, certainement, vers une sécurisation de l'alimentation aussi bien en qualité qu'en quantité...

Ont contribué à ce dossier : Corinne Bernigaud et Jean-Paul Rochon pour la commune historique de Germagnat, Marcel Barbier (ancien maire et président du "petit syndicat" des eaux qui nous a fourni un dossier exemplaire sur ce sujet), René Péchet (anciens maires de Chavannes et acteurs majeurs de l'adduction d'eau à Chavannes et des deux syndicats), Charles Prin et Bernard Prin. Assemblage, rédaction et photos : Jean-Marc Braemer, Corinne Bernigaud.

(1) Gérard Borrel : "Germagnat, une vieille histoire".

(2) Contact sous-commission fontaines : Corinne Bernigaud

(3) Il sera remplacé par Fernand Bressoux en 1968.

La vie associative

L'amicale des Sapeurs-pompiers



L'amicale est composée de pompiers en activité au sein du CPINI (Centre de Première Intervention non Intégré) de la commune ainsi que d'anciens sapeurs-pompiers. Notre association a pour principal but de financer des moments de convivialité entre pompiers, tels que des repas post manœuvre, des sorties, notre traditionnel repas de la Sainte Barbe (patronne des sapeurs-pompiers) début décembre, financer partiellement l'achat de certains matériels pour la caserne.

L'année 2017 a débuté par notre vente de boudin (confectionné par nos soins), journée très réussie, la totalité du boudin a été vendue rapidement.

Nous avons également organisé pour la première fois une randonnée ouverte à tout public. Nous sommes allés à la Grotte à l'Ours et avons ensuite pique-niqué à Rosy. L'amicale a offert l'apéritif à tous les participants. De nombreux randonneurs avaient répondu présents, nous espérons renouveler ce bon moment courant 2018.

Notre traditionnel bal du 13 juillet a rencontré un franc succès. Nombre de personnes ayant participé au défilé des lampions puis au tir du feu d'artifice sont ensuite venues sur la piste de danse ainsi qu'à la buvette ; le temps était lui aussi à la fête. Il nous a permis de réaliser le bal en extérieur. Ce fut une soi-

rée très appréciée par tous.

Nous remercions l'ensemble des habitants qui nous réservent toujours un excellent accueil lors de nos tournées de calendriers en fin d'année, moment fort sympathique où nous pouvons les rencontrer en dehors de notre mission première.

Moments d'échanges et de convivialité appréciés aussi bien par les habitants que par les pompiers.

Les amicalistes souhaitent à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et de bons moments en famille et/ou entre amis.

Karine Oustry, présidente

Manifestations 2018 :

- 20 janvier : vente de boudins
- Vendredi 13 juillet : bal des pompiers



Club de l'amitié



L'association a tenu son assemblée générale le 19 octobre 2017 en présence du maire, Bernard Prin.

La cotisation annuelle de 22 € inclut l'adhésion à "Génération Mouvement – Les Aînés Ruraux" qui ouvre divers avantages aux adhérents, en particulier des réductions dans un réseau de services et de commerces.

Son conseil d'administration est présidé par Mme Marie-Paule Évieux. Christiane Lériér assure le secrétariat et Anne-Marie Maistre la trésorerie.

Rencontres hebdomadaires

Chaque jeudi à partir de 14 heures, d'octobre à juin, la municipalité met à disposition la salle des Orchidées pour permettre aux adhérents de se retrouver ; le plaisir partagé autour des parties de belote, de scrabble ou des goûters et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Seul bémol : les participants se font de plus en plus rares. Il est nécessaire de renouveler l'équipe pour la survie de l'association !

Plusieurs mercredis au cours de la saison, nous avons des échanges avec le club de Drom : pour la saison 2016/2017, le 23 novembre à la salle des Remparts de Chavannes, le 18 janvier à Drom et enfin le 5 avril à Germagnat. À chacune de ces rencontres, l'effectif est multiplié par quatre ; sans doute qu'à Drom les liens d'amitié et les actions de solidarité sont plus faciles à mettre en œuvre qu'à Nivigne et Suran !

Rencontres intergénérationnelles

Le 14 février, un petit groupe s'est rendu à l'école pour des ateliers jeux de société et lecture avec les élèves de GS/CP.



Le 14 mars, les CM1/CM2 ont eu la visite d'anciens élèves de l'école qui leur ont raconté la vie à Chavannes et dans ses hameaux au cours des années 1950/1960 .

Sorties "Connaissance du Monde"

Le covoiturage pour se rendre aux Ciné conférences une fois par mois à l'Amphi d'octobre à avril a bien fonctionné.

"Voyage" annuel interclub en fin de saison

Le 28 juin, 13 membres ont participé au voyage à Villerest (Loire) avec les clubs de Drom et Simandre.

**Si vous souhaitez nous rejoindre,
n'hésitez pas à vous signaler auprès de
Marie-Paule Évieux (04 74 25 81 46).
Il n'y a pas de limite d'âge pour adhérer.**



La vie associative

Comité des fêtes de Chavannes

D'année en année, les membres et les bénévoles du comité des fêtes s'investissent et se mobilisent pour vous apporter toujours plus.

Une nouvelle fois, la chasse aux œufs de Pâques a ravi nos chères têtes blondes, mais aussi leurs parents lors de ce bel après-midi de printemps. Le concours de pétanque a réuni ses adeptes de tous horizons, celui-ci ayant donné le ton au week-end de la Saint Pierre. Le repas traditionnel qui vous est cher vous a été servi sous un soleil généreux et une ambiance festive, alors que les rues de Nivigne avaient repris des couleurs qui

nous rappelaient nos souvenirs de gamins et nous disaient que c'était la fête au village.

N'oublions pas le travail de notre commune et de la commission culture, qui a permis de vous offrir les spectacles qui vous ont enchantés lors de ce week-end.

Vous nous avez retrouvé également lors de notre loto fin septembre et pour la vente de fruits de mer à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le comité a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres qui ont su apporter leur énergie, et nous

souhaitons remercier les bénévoles occasionnels qui donnent de leur temps, mais également les conscrits qui sont souvent à nos côtés.

Pour tous ces petits plus qui font un grand tout, les idées et la volonté de tous ceux qui veulent apporter une pierre à l'édifice sont les bienvenues au sein du comité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous vous adressons tous nos vœux de bonheur pour cette année 2018 !

David Lagarde
Vice-président



Manifestations 2018 :

- Vendredi 12 janvier : assemblée générale
- Samedi 31 mars : chasse aux œufs de Pâques
- Weekend 23-24 juin : St Pierre
- Samedi 29 septembre : loto
- Samedi 22 décembre : vente de fruits de mer



Comité d'animation de Germagnat

Après une année de transition en 2016, le Comité d'Animation a trouvé un second souffle en 2017 avec un nouveau bureau. L'idée a été de poursuivre l'aventure entreprise par des bénévoles depuis 1982 : "faire vivre notre village autour de manifestations conviviales et attractives". La nouvelle équipe a souhaité maintenir les traditions tout en apportant une touche culturelle au travers de concerts et soirées à thème, que nous aurons le plaisir d'initier au cours de cette nouvelle année 2018. Portés sur les fonds baptismaux de notre nouvelle commune Nivigne et Suran, il nous est paru essentiel de ne pas perdre notre identité de quartier. Alors les Germagnales ont vu le jour en 2017, respectueuses du passé associatif évoqué plus haut.

Rétrospective Germagnales 2017

Samedi 25 février : soirée jeux

L'après-midi pour les petits et ados encadrés par les bénévoles, diots et croziflettes en en-cas pour les compétiteurs aguerris du soir, spécialistes du Mono-poly, belote...

Samedi 10 juin : concert du Printemps

L'église de Germagnat remplie, La Suranelle (50 choristes interprètes d'un programme au fil des saisons, de Jacques Brel à Mort Shuman en passant par Nino Ferrer, Madonna, Léonard Cohen, Calogero, Abba, Charles Aznavour, Yannick Noah, Kids United) conquiert un public enthousiaste, réclamant un triple ban.

Samedi 24 juin : les feux de la St Jean

La fête des voisins made in Germagnat : chacun apporte son casse-croûte à la tombée de la nuit, le feu crépite, la soirée s'achevant dans la bonne humeur, guitare en bandoulière aux accents des chansons des Tamalous'Boys, reprises tous en chœur.

Samedi 8 juillet : la fête au Pays

Après le succulent repas de midi préparé par les chefs Monika et Thierry où 120 personnes se régalaient, une après-midi de jeux en plein air couronnée par une mémorable course de ski sur herbe, un concours de lancer de charentaise digne d'une épreuve olympique, et un final musical en apothéose avec l'excellent groupe jurassien Rock-Tripp.



Vendredi 17 novembre :

Clôture des Germagnales 2017 avec la soirée Beaujolais, où nous aurons le plaisir de vous faire partager une soirée qui se veut conviviale et teintée de bonne humeur.

Manifestations 2018 :

- Germagnales 2018 :**
- Samedi 24 février : soirée jeux
 - Samedi 7 avril : après-midi gaufres
 - Samedi 21 avril : concert de printemps (date à confirmer)
 - Samedi 23 juin : feux de la St Jean
 - Samedi 7 juillet : Fête au Pays
 - Vendredi 16 novembre : soirée Beaujolais Nouveau (date à confirmer)

Assemblée Générale : prévue courant janvier (date à définir)

La vie associative

Les conscrits

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison !

L'association des conscrits regroupe les jeunes de Nivigne et Suran et Pouillat. Cette année, sont concernés les classes en 8 et 3 ainsi que les jeunes nés en 1999 et 2000.

La traditionnelle tournée des brioches a débuté depuis quelques semaines. J'en profite pour remercier tous les habitants des deux communes qui nous reçoivent et contribuent à la réussite de la vente des brioches.

Il a été procédé à une nouvelle élection du bureau, en voici la nouvelle composition :

- Président : Maxime POLLET
- Vice-Président : Guillaume CHEVALIER
- Trésorière : Sarah GUYENET
- Trésorier adjoint : Mélanie VOLLAND
- Secrétaire : Coline FEMY
- Secrétaire adjoint : Alexis DONIN



Avec la rénovation de la salle des fêtes, nous ne sommes pas en mesure de fixer pour le moment de date pour le banquet. Au vu des circonstances, nous allons être amenés à réfléchir à une organisation différente des autres années.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter
Maxime Pollet : 07 70 57 61 11**

Maxime Pollet
Président de l'association des conscrits

Diane de Nivigne – Société de chasse

L'année 2017 aura vu le changement de président de notre société. En effet, après 15 ans de dévouement à la tête de notre société de chasse, Jean Paul GUYOT a décidé de passer la main à Bastien OUSTRY. De bon conseil, il reste membre du conseil d'administration et garde un œil attentif sur son successeur. Après tant d'années de bons et loyaux services, la Diane de Nivigne le remercie pour son investissement.

Le nombre d'adhérents connaît une légère baisse, mais toujours avec une nette majorité de so-

ciétaires. Quelques nouveaux passionnés sont entrés dans la société pour leur premier permis, alors que d'autres camarades de chasse nous ont malheureusement quittés.

Depuis cette année, la Diane de Nivigne compte dans ses rangs une chasseresse ("la Diane !") qui est également la plus jeune du groupe. Ainsi, l'âge de nos membres s'étend de 16 à 83 ans.

Les jours de chasse restent inchangés : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le banquet se déroulera à la salle

des fêtes de Simandre sur Suran du fait des travaux dans celle de Chavannes.

A ce jour, le bureau est composé de :

- Bastien OUSTRY : président
- Mickael BEREZIAT : vice-président
- Thierry KOLLEFRATH : trésorier
- Rémi KOLLEFRATH : secrétaire

Les membres du bureau sont : Philippe GIROUD, Mathieu VAREON, Jean Paul GUYOT, Marcel BORGET, Michel VAREON.

Bastien Oustry, président

Manifestation 2018 :

Samedi 3 février : banquet à la salle des fêtes de Simandre sur Suran.

FCHR - Football Club Haut-Revermont

La nouvelle saison a commencé début août pour les entraînements seniors et début septembre pour les catégories de jeunes.

Les effectifs sont stables au niveau des catégories U9 et U11 qui restent au niveau compétition au sein de notre seul club.



Les matchs se déroulent au stade de Nivigne et Suran, et la participation active de parents aide réellement à l'organisation des rencontres.

En U13 et U15, c'est la seconde année de notre entente avec le club voisin et ami d'Hautecourt-Romanèche, avec 3 équipes en U13 et 2 en U15.

Le niveau de ces équipes est très correct, et donne de l'espoir pour le foot dans la vallée.

Leurs matchs se déroulent au stade de Villereversure à domicile.

Au niveau de l'effectif seniors, nous repartons avec une seule équipe comme la saison précédente, avec une ambition de maintien en 3^e division.

Nous avons une petite vingtaine de licenciés motivés avec une bonne présence aux entraînements.

Les matchs se déroulent le dimanche après-midi, à Villereversure jusqu'en décembre puis à Nivigne et Suran à partir de mars.

Cette année, nouveauté importante avec la Section Futsal Vétérans composée de 15 joueurs environ, anciens footballeurs ou non, qui se retrouvent en amical les jeudis soirs à la salle des sports de Villereversure.



Les manifestations ont été une réussite, nous remercions toutes les personnes pour leurs présences et leurs engagements.

Le club tient également à remercier les élus des quatre communes de Villereversure, Nivigne, Simandre et Corveissiat pour le soutien qu'elles apportent au club depuis de nombreuses années.

Le président Patrick Morel, le bureau et l'ensemble du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

Salutations sportives

Le bureau du FC Haut Revermont

Manifestations 2018 :

- 27 janvier : soirée dansante à Villereversure
- 9 juin : fête des 20 ans du Club FCHR
- 22 juin : AG du Club
- 20 octobre : tartes du FCHR
- 8 décembre : goûter Noël des enfants

La vie associative

Fleurissement



Au printemps 2017, les bénévoles de Chavannes et Germagnat ont effectué ensemble le nettoyage et les plantations dans les différents lieux. Puis chaque groupe s'est organisé, les bénévoles n'étant pas disponibles au même moment. C'est le comité de Chavannes qui a acheté toutes les fleurs et le terreau. Les volontaires (6 à 8 personnes) se sont retrouvés tous les jeudis matin pour assurer l'entretien des massifs. L'apport d'engrais et un arrosage régulier ont permis un bel épanouissement des plants. Ce travail a été récompensé par le 1^{er} prix de la Route Fleurie. La participation au Rallye du Suran nous permet d'envisager une année 2018 fleurie !



Manifestation 2018 :
9 septembre : farfouille



Gym Villages

Une gymnastique de proximité, l'envie de bouger, de se retrouver, de transpirer dans une ambiance amicale : tout cela représente Gym Villages.

Pour cette nouvelle saison, 21 adultes et 9 enfants sont licenciés dans notre association.

Cette année, les cours se déroulent de la manière suivante :

- le lundi de 16h30 à 17h15 : cours des enfants, salle de motricité de Nivigne et Suran ;
- le mardi de 20h15 à 21h15 : cours adultes de renforcement musculaire, salle de motricité de Nivigne et Suran ;
- le jeudi de 20h30 à 21h30 : cours adultes cardio training, salle des fêtes de Simandre sur Suran.

Grâce à nos manifestations, nous pouvons aider notre animatrice Gaëlle Gisbert à se former et aussi investir dans du matériel de gymnastique pour permettre de diversifier les activités proposées.

Nous remercions chaleureusement les membres de l'association et les parents des enfants qui participent à la réussite des manifestations ainsi que les mairies pour les subventions.

Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour cette année 2018.

**Nadine Pollet, présidente
et les membres du bureau Gym Villages**



Cours enfants, animé par Gaëlle Gisbert



Cours adultes du jeudi

Les membres du bureau :

- Nadine Pollet : présidente
- Cécile Tissier : trésorière
- Catherine Guiliano : trésorière adjointe
- Sonia Gonnet : secrétaire
- Stéphanie Bailleul : secrétaire adjointe
- Gaëlle Gisbert : administratrice



Assemblée Générale juin 2017 : membres du bureau et participants

Manifestations 2018 :

- Plats à emporter : - 17 mars
- 13 octobre

La vie associative

Sou des Ecoles

Les fournitures scolaires de base sont financées par la commune.

Cependant, pour certaines activités, cela ne suffit pas. Les enfants ont besoin de s'ouvrir sur l'art, la recherche, la science, la culture, les espaces verts... Cela se fait par l'expérience et la découverte.

Aucun organisme ne prend en charge ce budget et c'est à nous, parents, de nous organiser afin d'y parvenir.

Le Sou des Ecoles a cet objectif. Cette année, nous aurons plusieurs manifestations (voir encadré) : a déjà eu lieu, le samedi 18 novembre, la soirée du Beaujolais à salle des fêtes de Nivigne et Suran.

Nous tenons à remercier les mairies pour leurs subventions, ainsi et surtout toutes les personnes qui gravitent autour de l'école et qui nous aident dans l'organisation et la planification des manifestations.

Merci encore à tous les parents bénévoles et actifs au sein du Sou.

Cécile Tissier
Présidente du Sou des Ecoles



Manifestations 2018 :

- Dimanche 14 janvier : Loto, salle des fêtes de Simandre sur Suran
- Courant mai (selon les saints de glace) : vente de fleurs
- 26 mai : Galettes



L'équipe du Sou des Ecoles :

- Présidente : Cécile Tissier
- Vice présidente : Stéphanie Bailleul
- Trésorière : Nathalie Vuillot-Masa
- Trésorière adjointe : Céline Cordier
- Secrétaire : Prescillia La Paglia
- Secrétaire adjointe : Laurianne Bonnard
- Administrateurs : Sébastien Thévenet, Estelle Baigniez, Magalie Bert, Pascale Calvaruso

L'association de théâtre "Neuf heures moins le quart"

Nous organisons des ateliers de théâtre à destination des enfants et adolescents de notre commune et des communes environnantes.

Cette année, il y a 3 groupes :

- 2 groupes de primaires : le lundi de 18h à 19h30 et le jeudi de 16h30 à 18h ;
- 1 groupe de collégiens le jeudi de 18h à 19h30.

Un spectacle de fin d'année aura lieu, dont le lieu et la date restent à fixer. Les différents ateliers et créations sont assurés par Aurélie Girodon.

Cette année recommence avec un nouveau bureau dont les membres sont M^{me} Moreau, M^{me} Pobel et M^{me} Pierre.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Céline Moreau au 06 84 44 3119.**



L'Entente des Clochers - Vétérans foot

Créée en 1993, l'Entente des Clochers regroupe les footballeurs vétérans âgés de plus de trente ans des communes de la vallée du Suran et Corveissiat.

Les joueurs se retrouvent les vendredis soirs pour des entraînements ou matchs contre des clubs de la région. Il n'y a pas de championnat, mais les rencontres se déroulent dans un esprit de sportivité, compétitivité et surtout de convivialité.

Cette année, l'effectif s'est rajeuni et compte une vingtaine de licenciés, dont enfin un gardien confirmé.

Comme tous les ans, nous n'avons pas manqué de nous retrouver au mois de février avec nos épouses le temps d'un sympathique week-end détente à la station de ski des Gets.

En ce qui concerne nos manifestations, pour la première fois, nous avons organisé un tournoi au mois de juin sur les structures sportives de Villereversure. Huit équipes ont disputé des matchs tout au long de l'après-midi et le trophée a été remporté par l'équipe venue tout spécialement de Belgique. La journée s'est terminée par un repas en plein air.

Le 4 novembre, notre vente de pot au feu à emporter a été un succès avec 120 parts vendues. Cela nous a permis d'investir dans l'achat d'une traceuse à peinture.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour renforcer notre effectif et passer d'agréables moments, n'hésitez pas à contacter Rodolphe Orlandini au 06 81 68 71 19.

Tous les joueurs de l'Entente des Clochers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.



Le président Olivier Jacques et l'ensemble de ses joueurs

La vie associative

Pionniers Bressans

Créée en 1980, notre association commence sa nouvelle saison avec 110 membres, soit 10% de plus que l'année précédente. Un engouement principalement lié à notre participation aux Estivales du Sport à Bourg-en-Bresse, avec un stand de tir airsoft où 12000 billes "bio" ont été tirées. Cette action a permis de recruter des juniors pour notre école de tir de Bourg en Bresse. Une journée Féminine pour la découverte du tir a également été réalisée sur notre stand de Nivigne et Suran, avec plus de 40 participantes : un vif succès ! Nous avons obtenu pour la saison 2016-2017 : 17 médailles (dont 8 Or) en Départementaux, 8 médailles (dont 2 Or) en Régionaux (Ligue), 2 participations au cham-

pionnat de France Armes Anciennes dont une 5^e place, 2 participations au championnat de France et 1 participation au championnat du monde pour le Tir Sportif de Vitesse.

Nous organisons le championnat départemental Armes Anciennes

à Nivigne et Suran les 24 et 25 mars 2018. D'autres événements seront à venir...

N'hésitez pas à consulter notre page facebook sur laquelle vous pouvez découvrir l'association et nous contacter !



Championnat Régional Tir Armes Anciennes à Roanne, juin 2017



Notre page Facebook : www.facebook.com/Les-Pionniers-Bressans-164707333900594

L'équipe Armes Anciennes lors du championnat départemental à Nivigne et Suran, avril 2017



La Cantine Scolaire

L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles.

Les repas sont réalisés sur place par nos deux cantinières, Dominique et Caroline. Grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster tous les midis de bons petits plats comme à la maison.

Pour l'année scolaire 2016/2017, 58 enfants en moyenne ont fréquenté le restaurant chaque jour,

chiffre légèrement en baisse à la rentrée 2016.

Lors de notre AG en date du 10 novembre 2017, 3 nouveaux membres ont été élus : Amandine Lassenne, Céline Helleringer et Céline Favier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Alexandre Juffard et Céline Moreau ont quitté l'association, nous les remercions pour leur implication au sein de l'association.

Sur l'année scolaire 2016/2017,

nous avons organisé cinq manifestations : tenue d'une buvette à la médiathèque, la fête du Beaujolais Nouveau avec le Sou des Ecoles, la vente de sapins de Noël début décembre, la vente de bugnes en février et notre soirée spectacle en avril avec la troupe Les Gouapes Douapes.

Nous avons également coorganisé la buvette de la fête de fin d'année de l'école.

Benjamin Tissier, président



La préparation des bugnes



Le spectacle de la Cantine

Manifestations 2018 :

- le 10 mars 2018, vente de nos bugnes à Nivigne et Suran
- En fin d'année scolaire, co-organisation de la buvette de la fête de l'école avec le Sou des Ecoles.

Pour cette année 2017/2018, le bureau est composé de :

- Président : Benjamin TISSIER,
- Vice-présidente : Amandine LASSENNE,
- Trésorière : Céline HELLERINGER,
- Trésorière adjointe : Laure GUICHARD,
- Secrétaire : Karine OUSTRY,
- Secrétaire adjointe : Sonia GONNET,
- Membres : Maryline DUPUPET, Kamila HENRY, Céline FAVIER, Sophie STEVENS.



Amicales Réunies des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée du Suran

Cette année encore, les collectes effectuées dans la vallée ont rencontré un vif succès. À chaque fois, ce sont entre 50 et 60 personnes qui ont pris de leur temps pour donner cet "or rouge" si important (176 donneurs en 3 collectes), et on peut espérer l'identique pour la dernière collecte du 9 novembre à Villereversure.

6 nouveaux donneurs, une fois leurs appréhensions dépassées, ont été accueillis au cours d'une de nos collectes. Nous gageons qu'une fois ce premier pas franchi, ils renouvelleront leurs dons...

10 donneurs se sont vus remettre un diplôme en reconnaissance de leurs multiples dons.

Certains membres de l'Amicale ont participé à l'assemblée générale de l'Union Départementale à Certines.

En mai et juin, les interventions dans les 4 écoles de la vallée ont permis de sensibiliser les enfants de CM1 et CM2 à la nécessité du don.

Début octobre, notre randonnée d'automne s'est déroulée à Hautecourt et ses environs. Elle a permis de sensibiliser les marcheurs à l'importance du don tout en découvrant la vallée de l'Ain.

Rappelons que pour pouvoir donner son sang, il suffit simplement d'avoir 18 ans et l'envie d'aider ou de sauver son prochain.

Notez d'ores et déjà notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 2 février à 19h00 à Simandre sur Suran.

Donneurs ou pas, nous serions ravis de vous recevoir et de répondre à vos questions, autour du verre de l'amitié.

A très bientôt et meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé à tous et à toutes.

Collectes de sang pour 2018 :

- Jeudi 1^{er} février de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Simandre sur Suran
- Jeudi 26 avril de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes d'Hautecourt-Romanèche
- Jeudi 12 juillet de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Villereversure
- Jeudi 15 novembre de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Chavannes-sur-Suran



Espace Jeunes Léo Lagrange



L'Espace Jeunes, géré par la Communauté d'Agglomération à Val-Revermont, accompagne dans leurs projets les adolescents de 11 à 17 ans.

Il propose des activités en périodes scolaires et pendant les vacances.

Les programmes, élaborés en concertation avec les jeunes, sont riches et variés : raid aventure, VTT, tournois, sorties piscine, bowling, accrobranche, laser game, ateliers cuisine du monde, musique, danse ou théâtre, création de courts métrages, rencontre avec des artistes professionnels... Sport, loisirs ou culture, il y en a pour tous les goûts.

Les jeunes sont principalement accueillis dans l'espace qui leur est dédié, place du Champ de Foire à Treffort Val-Revermont avec baby-foot, vidéoprojecteur, PS3 et de nombreux jeux de société à leur disposition.

Cet été, un rassemblement de plus de 200 jeunes de centres Léo Lagrange s'est déroulé à Lacanau, au bord de l'océan, et aux vacances de la Toussaint un voyage à Paris a été organisé ! En 2018, de nombreuses activités seront à découvrir, dont un stage de hip-hop avec un danseur professionnel pendant les vacances d'hiver.

En pratique

Espace jeunes : horaires d'ouverture

En période scolaire :

- pour un accompagnement à la scolarité, particulièrement en anglais et dans les matières scientifiques jusqu'à la terminale, le mardi soir de 18h à 20h,
- pour des activités, le mercredi de 13h30 à 18h30, le vendredi de 18h à 22h et le samedi de 10h à 18h ou de 13h à 18h suivant le programme.

Pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 10h à 18h, sauf vacances de fin d'année. Fermé aussi à partir du 15 août.

Contact :

Gaëlle Minisini : 06 86 43 22 44

ou par mail : gaelle.minisini@leolagrange.org

Sites web :

espacejeunestreffort.org

ou www.cc-treffort-revermont.fr/famille-jeunesse/espace-jeunes

Initiatives locales

ADMR des Deux Vallées

Facilitez-vous la vie

- Ménage et repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR



Atelier mémoire à Simandre en juin 2017

Au cours de l'année, l'ADMR des Deux Vallées a continué à travailler sur l'amélioration de son offre de services.

Tout d'abord, notre territoire s'est étendu au secteur d'Izernore et nous collaborons avec la commune afin d'y installer une permanence et trouver des bénévoles.

Le service "Portage de repas" a lui aussi évolué. En effet, notre prestataire Bourgogne Repas a étendu sa gamme de propositions de repas afin de satisfaire au mieux les demandes des clients.

Du côté des animations, ce service lancé fin 2015 se professionnalise. À chaque après-midi, une vingtaine de personnes sont présentes. Il est sous la responsabilité d'une animatrice qui œuvre afin de trouver des financements notamment auprès du Conseil départemental, afin de pouvoir continuer à "rompre la solitude en créant du lien social".

2016	Interventions Nombre d'heures Heures	Portage de repas Quantité	Télé-assistance Nombre
Activité du secteur des Deux Vallées	29 132	7 032	36
Activité sur la commune de Nivigne et Suran	3 586	458	7

Notre association est composée d'équipes de bénévoles et de salariés. Elle souhaite accueillir de nouveaux bénévoles pour continuer à animer son projet associatif. Rejoignez-nous !

Manifestations 2018 :

- Jeudi 31 mai : assemblée générale à Simandre
- 17 novembre : soirée spectacle à Villereversure
- 18 novembre : vente de tartiflettes à emporter



ADMR du secteur des Deux Vallées

Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE

Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : adeuxvallees@fede01.admr.org

Secrétariat : Véronique PHILIBERT, Laetitia PERRODIN

Musikar, école de musique associative



Musikar est une école de musique associative qui propose aux enfants, aux ados et aux adultes, des cours de violon, de piano, de batterie, de guitare ou de chant et des séances d'éveil et d'initiation musicale.

Afin de créer une dynamique importante, l'école a fait le choix de cours collectifs.

De même, pour favoriser l'interaction entre les musiciens, tous les élèves de l'école sont rassemblés autour d'un projet qui mélange les différents niveaux et les différents cours.

Le projet mené en 2017 a été une vraie réussite : Musikar a travaillé avec l'artiste Petrek et des élèves d'écoles primaires du secteur.

En 2018, l'école fera découvrir à ses élèves un instrument très original : le gamelan. Nous vous invitons d'ores et déjà à venir apprécier le travail mené autour de cet instrument de percussions collectives le 11 mars 2018 à Treffort.



Le siège de Musikar est situé à Corveissiat, mais l'école rayonne sur tout le territoire car les cours se déroulent sur les communes de Nivigne et Suran et Simandre sur Suran. L'école remercie vivement toutes les communes qui la soutiennent par la mise à disposition des salles ou le versement de subventions, ainsi que CA3B pour son appui financier.

Musikar organise également des scènes ouvertes dans divers villages alentours : ces soirées convi-

viales, ouvertes à tous, sont toujours très appréciées, par le public comme par les musiciens !

Nous vous donnons rendez-vous le 31 mars 2018 à Grand Corent et le 26 mai 2018 à Simandre.

Nous vous souhaitons à tous une belle année musicale.

Plus d'infos sur www.musikar.fr

Contact :

asso.musikar@gmail.com

Initiatives locales

La Fabrique se concrétise !

Voici quelques nouvelles de la Fabrique du Monde Rural du Revermont.

Après presque 4 ans d'élaboration du projet, de rencontres avec les habitants et acteurs du territoire, la Fabrique prend corps ! En effet, le 31 juillet dernier, le MRJC a acquis "le Château" de Thioles pour y implanter la Fabrique du Revermont !



Concrètement, la Fabrique, ce sera quoi ?

- Un lieu de convivialité et de rencontre au cœur du Revermont pour les habitants et associations du secteur.
- Un espace culturel.
- Un espace de co-working en milieu rural (ouverture dès début 2018).
- Un gîte de 30 places pour groupes et familles afin de promouvoir le Revermont comme un territoire touristique à découvrir.
- Un atelier partagé...

La Fabrique, ce sera surtout ce que vous voudrez en faire ! C'est un lieu ouvert à la population du territoire, c'est un lieu avec de nombreuses potentialités à exploiter en fonction des envies et des projets de chacun afin de développer un véritable lieu de "vivre ensemble" dans le Revermont.

Concrètement, la Fabrique cette année, ce sera quoi ?

- La poursuite des **Samedis de la Fabrique** (chaque premier samedi du mois) dans un village du Revermont avec une programmation variée (jeux, théâtre, concert...). Ces événements permettent de partager des moments de convivialité ouverts à tous avant que les travaux de la Fabrique soient terminés.
- Des week-ends de chantiers participatifs ouverts à tous
- Un travail en commissions pour avancer sur la structuration des différents volets du projet
- La mise en place d'une nouvelle instance de gouvernance pour la Fabrique composée d'habitants, d'acteurs locaux, d'élus, de jeunes du territoire et de membres du MRJC...

Bien évidemment, nous vous attendons nombreux pour participer aux **Samedis de la Fabrique**, mais aussi aux week-ends chantiers.

D'autre part, nous vous invitons largement à venir rejoindre une ou plusieurs commissions de travail (animation du territoire, espace de co-working, structuration de l'espace culturel...).

Anne Jeannin,

membre du Comité de Pilotage de la Fabrique



De nombreux habitants du territoire présents pour la journée de clôture de la Voie des Colporteurs, septembre 2017.



Vous souhaitez vous investir dans notre projet, contribuer à son fonctionnement et son développement ?

Tous les volontaires sont les bienvenus !

N'hésitez pas à nous contacter !

Fabrique du Monde Rural

MRJC de l'Ain

27 rue du Docteur Nodet

01000 Bourg en Bresse

07 83 29 64 99 / 04 74 45 37 86

fmrrevermont@mrjc.org

www.fabrique-revermont.fr

Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook en devenant ami avec le profil "Fabrique du Revermont".

Graines de champions

Lucien Meuzy

Lucien MEUZY, 17 ans, a suivi la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers pendant 4 ans et a rejoint depuis quelques mois le CPINI de la commune. Cette année, il a participé au cross-country des pompiers.

Le cross-country est une course de vélo faisant plusieurs fois la même boucle pour parcourir entre 20 et 50 kilomètres.

La course s'est déroulée à la Grange du Pin. La distance était de 24 kilomètres, la boucle était de 8 kilomètres.

Dans sa catégorie, Lucien Meuzy est champion départemental de cross-country.



Rallye du Suran

C'est en 1995 qu'a eu lieu le premier Rallye du Suran, créé et organisé par l'Association Sportive Automobile Bresse-Bugey. Cette compétition était ouverte aux voitures dites modernes et comptait pour le Championnat de France, mais compte aussi pour le Championnat Suisse depuis 2010. Depuis 2010 sont admis également les VHC (Véhicules Historiques de Compétition), cette année remportée par le Suisse Eddy BERARD sur BMW.

Vendredi 22 et samedi 23 septembre 2017 a eu lieu le 23^e rallye du Suran, organisé par l'ASA Bresse-Bugey. En Rallye national, un peu moins d'engagés qu'en 2016 ; 134 cette année contre 144 l'an dernier. Au programme, 13 épreuves spéciales d'une longueur totale de 135,4 km, dont une partie sur notre commune.

Dans le plateau, nous avons pu retrouver en groupe R 4X4 sur Skoda Fabia le pilote Nicolas ROUX et sa co-pilote Nathalie (également son épouse), habitants de Chavuisiat le Petit.

Leurs deux enfants, Emilien et Léonie, étaient engagés dans le groupe R2, également sur Skoda Fabia. A l'issue de cette compétition, nous saluons la très belle place de Nicolas et Nathalie, deuxièmes de l'épreuve, et la belle prestation d'Emilien et Léonie, seizièmes.

Michel Rude



© D.R.

Vie économique locale



Hair Pur Salon de coiffure

Clémence Fontaine, habitante de Ceyzériat, a repris le salon de coiffure de Chantal Bourguignon depuis le 2 mai. Elle a douze ans d'expérience et a été gérante d'un salon pendant 2 ans sur une autre commune.

Nouvelle tête, nouvelle enseigne, le salon s'appelle désormais Hair Pur.

Salon homme, femme, enfant, Clémence accueille les clients :

- le mardi de 8H30 à 18H,
- le mercredi 8H30 à 12H
- le jeudi et vendredi de 8H30 à 18H30
- le samedi 8H à 16H.

Hair Pur – Salon de coiffure
04 74 51 73 48

**Pour la fête des mères,
en été et fêtes
de fin d'année,
vente de bijoux,
accessoires, sacs...**



Le plombier du Suran

Christophe Aguilar a eu l'opportunité de se mettre à son compte en auto-entrepreneur en septembre 2016 sur la commune de Nivigne et Suran, suite à 17 ans d'expérience dans le métier de plombier chauffagiste zingueur.

Le plombier du Suran intervient principalement dans la région pour des dépannages, des rénovations de salle de bain, changements de chaudières, zinguerie...

Il reste à votre disposition pour tout renseignement et vous remercie de votre confiance.

Christophe Aguilar
Plombier Chauffagiste Zingueur
06 50 82 01 13



design graphique • communication visuelle

Popcorn Design graphique

Graphiste depuis plus de 20 ans et freelance depuis 10 ans, Sandrine Lecorney réalise les bulletins municipaux de la commune depuis 2011, avec pour point d'honneur des mises en pages modernes, colorées, aérées, agréables à lire pour tous.

Habitante de Chavannes-sur-Suran dès l'année suivante, elle a rapidement intégré la commission communication.

Depuis, elle crée également la

plupart des supports de communication de la commune, tels que les fiches et la pochette "du Mieux vivre ensemble". Elle a également réalisé le logo de Nivigne et Suran dans le cadre de la création de la nouvelle commune (voir notre édition précédente).

Que vous soyez créateur d'entreprise ou déjà installé, et que vous souhaitez créer ou moderniser votre identité visuelle, vos outils de communication imprimés ou



© Claude Van Ryssel

internet, n'hésitez pas à la contacter pour un examen personnalisé de votre projet.

PopcOrn - Sandrine Lecorney
06 63 90 45 48
popcorn01@orange.fr

Joker Productions

Joker Productions a vu le jour en 1993 sous la forme juridique E.I. jusqu'en 2013.

2008 : mise en place d'une S.A.R.L. JPF pour la vente et la réparation des produits.

2013 : fusion de l'E.I. et de S.A.R.L. pour former une S.A.S. au capital de 80 000 €.

Siège social : 69 rue Joseph Moulin 69290 Craponne

Effectif :

2 salariés à plein temps

6 salariés en période estivale

8 auto-entrepreneurs sur l'année

Chiffre d'affaire 2016 : 400 000 € HT

Produits et services

Aujourd'hui nous possédons trois départements :

Location de produits divertissement

Pour les entreprises, mairies, associations, particuliers.

90 produits sont disponibles : châteaux gonflables, toboggans, trampolines, multi-jeux, quiz, sonorisation, éclairage, simulateur, bungee trampoline, kart pédale, circuit slot, table de casino, effets spéciaux, mascottes, vidéo projection, tentes, podiums, parcours acrobatiques, dôme gonflable, mur d'escalade...

Notre rayon d'action : Rhône-Alpes, Suisse, Belgique, Luxembourg.

Vente & réparation

Sur la France et à l'étranger, face à l'augmentation des produits gonflables en France, la mise en place d'un atelier de réparation d'entretien et de contrôle en Rhône Alpes était nécessaire. Aujourd'hui, nous n'avons que cinq entreprises dans ce secteur d'activité en France, la plupart dans le nord-ouest de la France. Nos clients : campings, collectivités, bases de loisirs, loueurs.

Park JokerLand

Voici notre concept Park JokerLand Outdoor à Craponne depuis 2013 en extérieur sur une surface de 3000 m² durant juillet et août, ouvert 7j/7. La fréquentation aujourd'hui est de 15 000 personnes : particuliers, centres sociaux, MJC. Environ 15 activités sur le site : animations micro, journées à thème, plusieurs lots à gagner avec nos partenaires Aquarium de Lyon, Méga CGR, Indoor 45.



Etat Civil 2017

Naissances



Agathe Perrin

Léonore ANDRE
Elyana LAREF
Agathe PERRIN
Louise Simone AGUILAR
Emie BILLOD
Naomi KOLLEFRATH
Enola PICHON
Céleste RAQUIN
Qendrim PUTIN VAREON
Myla BOURDON

27 décembre 2016
3 février 2017
28 mars 2017
19 avril 2017
21 juin 2017
8 juillet 2017
21 août 2017
10 novembre 2017
26 novembre 2017
4 décembre 2017



Céleste Raquin



Emie Billod



Louise Aguilar



Naomi Kollefrath



Qendrim Putin Vareon

Décès

Raymonde BRUN née GRANDPIERRE
Simone TARRARE née BLANC
Rémi ADAM
Denise BORRON née VOITURIER
Georgette PONSARD née MOREL
Andrée CEYZERIAT née DERUDET
Maria BENEDETTI née ACQUISTAPACE
Jeannine VUILLARD née SULPICE

15 mars 2017
19 avril 2017
1^{er} mai 2017
14 août 2017
21 août 2017
20 octobre 2017
24 octobre 2017
19 décembre 2017

Simone Tarrare

Simone Tarrare a assuré les missions de secrétaire de mairie pendant plus de 25 ans à Chavannes sur Suran. Elle débuta sa carrière sous la mandature de Marcel Barbier le 1er janvier 1970. Elle fut titularisée à ce poste le 14 janvier 1971 et travailla avec René Péchet de 1971 à 1989, puis de 1989 à 1995 avec Max Varéon. Elle mit fin à sa carrière sous le mandat de Monique Bertrand.

Elle réservait toujours un accueil chaleureux aux administrés, avec beaucoup de professionnalisme et sans compter son temps.

Simone Tarrare s'est éteinte le 19 avril 2017.

Rémi Adam

Rémi avait décidé de se retirer dans son village natal, au hameau de Corcelles, pour profiter paisiblement de sa retraite.

Il s'est impliqué dans la vie de son village (chorale, fête de quartier...) et a rejoint l'équipe municipale au printemps 2014. Il s'est occupé en particulier de l'identification et de la numérotation des voies et des rues de notre commune. Il a participé également aux premières ébauches du projet de rénovation de la salle des fêtes et de la dynamisation du camping avec les différentes commissions dont il faisait partie.

Ses collègues élus se souviendront longtemps de ses envolées lyriques pour défendre de l'abattage un tilleul centenaire par exemple, ou de ses répliques acides mais toujours pleines d'humour.

Rémi s'est éteint le 1^{er} mai 2017.

Les conscrits 2017



Infos utiles

Votre mairie

1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture Chavannes :

Le lundi : de 08h30 à 11h30

Le mercredi : de 08h30 à 11h30

Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)

Le jeudi : de 16h00 à 17h30

Le 1^{er} samedi de chaque mois : de 9h à 11h

Le samedi de 10h à 12h (permanence de M. le Maire-délégué)

Horaires d'ouverture Germagnat :

Le vendredi de 10h à 12h

Contacts



Téléphone : 04 74 51 70 52

Télécopie : 04 74 51 71 83

Courriel : mairie@nivigne-et-suran.fr

Site internet

www.nivigne-et-suran.fr



Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi

à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.

Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran

www.facebook.com/groups/germagnat



Incontournable pour suivre l'actualité de notre commune : partage de photos et vidéos, actualités locales, informations en temps réel, découvertes, initiatives,

commentaires etc. S'abonner et nous suivre sur Facebook, c'est la garantie de rester connecté. Ces pages sont accessibles même si vous ne possédez pas de compte Facebook.

Cliquez sur j'aime en haut de page pour vous abonner au fil d'actualité.

Médiathèque



Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 16h à 18h

Samedi matin : de 10h à 12h

Point Poste



Au bureau de tabac presse "Les Florales"

Horaires : Lundi 7h - 12h

Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h

Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Collecte des ordures ménagères

Le mardi matin.



Réservée exclusivement aux déchets suivants :

- emballages plastiques non recyclables
- papiers gras et restes non compostables

Sont absolument interdits :

- verre alimentaire
- emballages plastiques recyclables
- carton

Toute poubelle contenant d'autres déchets ne sera pas collectée, sera signalée par les agents de collecte et fera l'objet d'un procès verbal.



Déchetterie communautaire de Simandre sur Suran

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 12h à 15h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Secours



Numéro d'appel d'urgence européen :

112

Pompiers : **18**

S.A.M.U : **15**

Gendarmerie : **17** Ceyzériat : **04 74 30 00 10**

Centre antipoison : **04 72 11 69 11**

CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse : **04 74 45 46 47**



Transport de l'Ain - Ligne 148

Conditions d'utilisation

- Tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits.
- Les correspondances sont permises dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1^{er} au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

Des tarifs adaptés à chacun

- Billet à l'unité : 2€
- Carnet de 10 tickets : 15€
- Abonnement mensuel tout public : 40€ (20€ pour les salariés bénéficiant de la prime de transport)
- Abonnement annuel : 400€
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 300€
- Gratuité : pour les enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.



- Accès aux personnes en fauteuil roulant : prendre contact avec le transporteur.

Circule :

- En période scolaire
- Toute l'année en transport à la demande : réservez votre voyage auprès de votre transporteur au 04 74 22 01 77, la veille au plus tard avant 12h.

Tous les horaires et autres lignes :

- Sur www.car.ain.fr / www.transportdelain.fr
- Dépliant disponible en mairie.

Saint-Julien S/Suran (39) → Bourg-en-Bresse

		Lundi à vendredi	Lundi à vendredi
		①	②
ST JULIEN S/SURAN	Village	06:45	13:15
VILLECHANTRIA	Village	06:48	13:18
BROISSIA	Village	06:50	13:20
MONTFLEUR	Village	06:54	13:24
GERMAGNAT	Village	06:57	13:27
	Lassera	06:58	13:28
CHAVANNES SUR SURAN	Grd Chavuisiat	07:00	13:30
	Petit Chavuisiat	07:02	13:32
	Corcelles	07:03	13:33
	Camping	07:05	13:35
	Bois Clapet	07:07	13:37
	Dhuys	07:10	13:40
TREFFORT CUISIAT	Montmerle	07:13	13:43
BOURG EN BRESSE	Lycée des Sardières	07:25	
	Collège V. Daubié	07:30	-
	Carré Amiot Quai E	07:35	14:01
	Gare routière SNCF	07:40	14:06
	Alfred de Vigny	07:45	-
BOURG EN BRESSE	Collège de Brou	07:50	-

Bourg-en-Bresse → Saint-Julien S/Suran (39)

		Lundi à vendredi	Lun/mar jeu/vend	Mercredi	Lun/mar jeu/vend
		①	②	③	④
BOURG EN BRESSE	Gare routière SNCF	18:10	12:00	12:00	-
	Alfred de Vigny	18:15	12:05	12:05	17:05
	Collège de Brou	-	-	-	17:10
	Carré Amiot Quai E	18:20	12:10	12:10	-
	Collège V. Daubié	-	12:15	12:15	17:15
	Lycée des Sardières	18:27		12:20	
DROM	Village	-	12:30	12:30	-
TREFFORT CUISIAT	Montmerle	18:40	12:35	12:35	17:30
CHAVANNES SUR SURAN	Dhuys	18:43	12:38	12:38	17:33
	Bois Clapet	18:46	12:41	12:41	17:36
	Camping	18:47	12:42	12:42	17:37
	Corcelles	18:50	12:45	12:45	
	Pet Chavuisiat	18:53	12:50	12:50	
	Grd Chavuisiat	18:54	12:51	12:51	
GERMAGNAT	Lassera	18:56	12:53	12:53	
	Village	18:58	12:55	12:55	
MONTFLEUR	Village	19:03	13:00	13:00	
BROISSIA	Village	19:10	13:07	13:07	
VILLECHANTRIA	Village	19:13	13:10	13:10	
ST JULIEN S/SURAN	Village	19:18	13:15	13:15	

① Période scolaire

② Toute l'année en transport à la demande (contacter le transporteur)

③ Période scolaire. Pendant les vacances sur réservation

Horaires ligne 148 : circule toute l'année sauf renvois et jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Horaires valables à partir du 21 août 2017.

L'agenda 2018

JANVIER

Vendredi 12
Dimanche 14
Samedi 20
Samedi 27

Assemblée générale - Comité des fêtes de Chavannes
Loto - Sou des Ecoles à Simandre sur Suran
Vente Boudins - Amicale des Sapeurs-pompiers
Soirée dansante - FCHR à Villereversure

FÉVRIER

Samedi 3
Vendredi 9
Samedi 24

Banquet de la Sté de chasse Diane de Nivigne
Carnaval - Ecole
Soirée Jeux - Comité d'animation de Germagnat

MARS

Samedi 10
Samedi 17
Samedi 23 et dimanche 24
Samedi 31

Bugnes - Cantine scolaire
Plats à emporter - Gym Villages
Championnat départemental Armes Anciennes - Pionniers Bressans
Chasse à l'œuf - Comité des fêtes de Chavannes

AVRIL

Samedi 7
Samedi 21

Après-midi gaufres - Comité d'animation de Germagnat
Concert de printemps - Comité d'animation de Germagnat

MAI

Courant mai
Mardi 8
Samedi 26

Vente de fleurs - Sou des Ecoles
Commémoration monuments aux morts de Chavannes
Galettes - Sou des Ecoles

JUIN

Samedi 9
Vendredi 22
Samedi 23 et dimanche 24
Samedi 23
Vendredi 29

Fête des 20 ans - FCHR
Assemblée générale - FCHR
Fête du Village Saint Pierre - Comité des fêtes de Chavannes
Feu de la Saint Jean - Comité d'animation de Germagnat
Fête de l'école

JUILLET

Samedi 7
Vendredi 13
Samedi 14

Fête au pays - Comité d'animation de Germagnat
Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal des pompiers
Commémoration monuments aux morts de Chavannes

SEPTEMBRE

Dimanche 9
Samedi 29

Farfouille - Comité de Fleurissement
Loto - Comité des fêtes de Chavannes

OCTOBRE

Samedi 13
Samedi 20

Plats à emporter - Gym Villages
Galettes - FCHR

NOVEMBRE

Dimanche 11
Jeudi 15
Vendredi 16

Commémoration monument aux morts de Germagnat
Don du sang à la salle des fêtes de Chavannes
Soirée Beaujolais - Comité d'animation de Germagnat

DÉCEMBRE

Samedi 8
Samedi 22

Goûter de Noël - FCHR
Fruits de mer - Comité des fêtes de Chavannes